Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires économiques et monétaires

2024/2053(INI)

28.4.2025

AMENDEMENTS
1 - 317

Projet de rapport
Francisco Assis
(PE770.192v01-00)

Activités financières de la Banque européenne d'investissement – rapport annuel 2024
(2024/2053(INI))

Amendement 1
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'examen des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (examen des CAFP) demandé par le G20,

Or. en

Amendement 2
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Visa 15

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le troisième rapport annuel ***de la*** BEI sur les activités du Groupe BEI dans les régions de l'Union relevant de la cohésion du 15 juillet 2024,	– vu le troisième rapport annuel ***du Groupe*** BEI sur les activités du Groupe BEI dans les régions de l'Union relevant de la cohésion du 15 juillet 2024,

Or. en

Amendement 3
César Luena, Francisco Assis, Jonás Fernández, Carla Tavares

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2024/1991 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2024 relatif à la restauration de la nature,

Or. en

Amendement 4
Stéphanie Yon-Courtin

Proposition de résolution
Visa 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 19 mars 2025 intitulée «Union de l'épargne et des investissements – Une stratégie destinée à favoriser la richesse des citoyens et la compétitivité économique dans l'UE»,

Or. en

Amendement 5
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les normes environnementales et sociales de la BEI,

Or. en

Amendement 6
Stéphanie Yon-Courtin

Proposition de résolution
Visa 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le lancement, le 13 février 2023, de l'initiative des champions européens de la technologie (ICTE) de la Banque

d'investissement européenne (BEI),

Or. en

Amendement 7
Christophe Gomart, Kinga Kollár

Proposition de résolution
Visa 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'étude de la Commission européenne publiée le 11 janvier 2024 et intitulée «Access to equity financing for European defence SMEs» (Accès au financement sur fonds propres pour les PME européennes du secteur de la défense)[7 bis],
	[7 bis] https://data.europa.eu/doi/10.2889/698738.

Or. en

Amendement 8
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Visa 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la décision du conseil d'administration de la BEI du 21 mars 2025,

Or. en

Amendement 9

Kinga Kollár

Proposition de résolution
Visa 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le livre blanc sur l'avenir de la défense européenne à l'horizon 2030,

Or. en

Amendement 10
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Visa 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 12 mars 2025 sur le livre blanc sur l'avenir de la défense européenne[7 bis],
	[7 bis] P10_TA(2025)0034.

Or. en

Amendement 11
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le bilan du Groupe BEI s'élève à près de 600 milliards d'euros;	***supprimé***

Or. en

Amendement 12
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le bilan du Groupe BEI s'élève à près de 600 milliards d'euros;	A. considérant que le bilan du Groupe BEI s'élève à près de 600 milliards d'euros***, ce qui en fait la plus grande institution financière multilatérale au monde***;

Or. en

Amendement 13
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la BEI, entièrement détenue par les États membres, est ***chargée de contribuer à la réalisation des*** objectifs ***de l'Union***;	B. considérant ***que le Groupe BEI comprend la BEI et le Fonds européen d'investissement (FEI);*** que la BEI, entièrement détenue par les États membres, est ***la plus grande banque multilatérale de développement opérant sur les marchés internationaux des capitaux à offrir des conditions concurrentielles aux clients et des conditions favorables pour soutenir les politiques et les projets de l'Union, tant au sein de l'Union qu'en dehors; que le FEI est détenu par la BEI (à 60 %), par l'Union (à 30 %) et par les institutions financières des États membres, du Royaume-Uni et de la Turquie (à 10 %); que le FEI agit en tant qu'organe spécialisé dans le soutien des*** objectifs ***politiques de l'Union européenne dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la création d'emplois et de la cohésion économique***;

Or. en

Amendement 14
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la BEI, entièrement détenue par les États membres, est chargée de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union;	B. considérant que la BEI, entièrement détenue par les États membres, est chargée de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union***, en particulier au développement du marché intérieur et au renforcement du potentiel de l'Union en matière de création d'emplois, de croissance économique et de compétitivité***; ***que ce mandat comprend la promotion des politiques de l'Union dans les pays tiers;***

Or. es

Amendement 15
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la BEI, entièrement détenue par les États membres, est chargée de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union;	B. considérant que la BEI, entièrement détenue par les États membres, est chargée de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union ***conformément à l'article 309 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE)***; ***que la BEI s'est autoproclamée «banque du climat de l'Union», compte tenu des investissements supplémentaires nécessaires pour mener à bien la transition écologique;***

Or. en

Amendement 16
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la BEI, entièrement détenue par les États membres, est chargée de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union;	B. considérant que la BEI, entièrement détenue par les États membres, est chargée de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union***, en particulier au développement équilibré et sans heurt du marché intérieur dans l'intérêt de l'Union, tel que consacré à l'article 309 du traité FUE***;

Or. en

Amendement 17
Enikő Győri

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la BEI***,*** entièrement détenue par les États membres***, est chargée de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union***;	B. considérant que la BEI ***est*** entièrement détenue par les États membres ***et que ses missions sont énoncées à l'article 309 du traité FUE***;

Or. en

Amendement 18
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que la BEI déclare que son investissement total a atteint un niveau	C. considérant que la BEI déclare que son investissement total a atteint un niveau

record de 88,8 milliards d’euros en 2024, dont 50,7 milliards d’euros liés au climat et à l’environnement; considérant que l’investissement total de la BEI devrait augmenter pour atteindre 95 milliards d’euros en 2025;

record de 88,8 milliards d’euros en 2024, dont 50,7 milliards d’euros liés au climat et à l’environnement; considérant que ***le ratio de levier financier de la BEI a été relevé à 290 %, apportant ainsi une marge de manœuvre supplémentaire à la BEI pour investir et soutenir les priorités communes de l’Union; que*** l’investissement total de la BEI devrait augmenter pour atteindre 95 milliards d’euros en 2025;

Or. en

Amendement 19
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que la BEI déclare que son investissement total a atteint un niveau record de 88,8 milliards d’euros en 2024, dont 50,7 milliards d’euros liés au climat et à l’environnement; considérant que l’investissement total de la BEI devrait augmenter pour atteindre 95 milliards d’euros en 2025;	C. considérant que la BEI déclare que son investissement total a atteint un niveau record de 88,8 milliards d’euros en 2024, dont 50,7 milliards d’euros liés au climat et à l’environnement ***et seulement 1 milliard d’euros consacré au renforcement de la sécurité et de la défense de l’Europe***; considérant que l’investissement total de la BEI devrait augmenter pour atteindre 95 milliards d’euros en 2025;

Or. en

Amendement 20
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que ***la*** BEI déclare que son investissement total a atteint un niveau record de 88,8 milliards d’euros en 2024,	C. considérant que ***le Groupe*** BEI ***affiche un bilan de près de 600 milliards d’euros***; ***que le Groupe BEI*** déclare que

dont 50,7 milliards d'euros liés au climat et à l'environnement; considérant que l'investissement total ***de la*** BEI devrait augmenter pour atteindre 95 milliards d'euros en 2025;	son investissement total a atteint un niveau record de 88,8 milliards d'euros en 2024, dont 50,7 milliards d'euros liés au climat et à l'environnement; considérant que l'investissement total ***du Groupe*** BEI devrait augmenter pour atteindre 95 milliards d'euros en 2025;

Or. en

Amendement 21
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que la BEI déclare que son investissement total a atteint un niveau record de 88,8 milliards d'euros en 2024, dont 50,7 milliards d'euros liés au climat et à l'environnement; considérant que l'investissement total de la BEI devrait augmenter pour atteindre 95 milliards d'euros en 2025;	C. considérant que la BEI déclare que son investissement total a atteint un niveau record de 88,8 milliards d'euros en 2024, dont 50,7 milliards d'euros liés au climat et à l'environnement ***et 14,4 milliards d'euros liés à la numérisation et à l'innovation technologique***; considérant que l'investissement total de la BEI devrait augmenter pour atteindre 95 milliards d'euros en 2025;

Or. en

Amendement 22
Jaroslava Pokorná Jermanová, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'épine dorsale de l'économie européenne, que plus de 85 % d'entre elles font état de charges administratives importantes pour accéder au financement et que, selon le

Rapport 2024-2025 de la BEI sur l'investissement, le coût moyen de la bureaucratie pour les PME est de 2,5 % du chiffre d'affaires, alors que les coûts de l'énergie après la crise énergétique représentaient 4 %, ce qui souligne la charge financière relative associée à l'administration;

Or. cs

Amendement 23
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la BEI soutient les politiques et projets de l'Union et qu'elle est le principal partenaire de mise en œuvre chargé d'utiliser les mandats et garanties du budget de l'Union et de mobiliser ainsi des investissements publics et privés à grande échelle; que la BEI relève qu'environ 90 % de ses investissements annuels sont consacrés à des projets à l'intérieur de l'Union tandis que 10 % sont déployés pour des investissements en dehors de l'Union;

Or. en

Amendement 24
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant qu'en juin 2024,

InvestEU a, selon les estimations, mobilisé environ 280 milliards d'euros d'investissements supplémentaires, dont 201 milliards d'euros provenant du secteur privé; que l'enveloppe d'InvestEU est pratiquement épuisée;

Or. en

Amendement 25
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que, compte tenu du paysage géopolitique actuel, le développement de la base industrielle et technologique de défense européenne joue un rôle toujours plus important au sein du marché intérieur;

Or. en

Amendement 26
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la BEI conserve des indicateurs financiers fondamentaux solides et affiche une notation AAA, ce qui est essentiel pour préserver la confiance des investisseurs et de garantir un faible coût d'emprunt;

Or. en

Amendement 27
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que le Groupe BEI a fourni environ 16,2 milliards d'euros aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises à moyenne capitalisation en 2024; que le Groupe BEI soutient les entreprises à tous les stades de développement;

Or. en

Amendement 28
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que le rapport Draghi sur la compétitivité européenne a estimé à 800 milliards d'euros le déficit d'investissement annuel dans l'Union et que le livre blanc de la Commission sur la défense européenne indique que 800 milliards d'euros d'investissements supplémentaires sont nécessaires dans le secteur de la défense sur une période de quatre ans; que le Groupe BEI a un rôle essentiel à jouer pour aider à combler ce manque à la fois en utilisant ses propres capacités de prêt et en attirant des capitaux privés afin de financer ces besoins d'investissements;

Or. en

Amendement 29

Jaroslava Pokorná Jermanová, Tomáš Kubín, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que la Banque européenne d'investissement, en tant qu'institution publique, est responsable devant les citoyens de l'UE, et que des appels ont été lancés de longue date en faveur d'une plus grande transparence des processus décisionnels, de la publication d'informations détaillées sur les projets financés et de l'amélioration des mécanismes de gouvernance interne, en particulier en ce qui concerne les risques de réputation;

Or. cs

Amendement 30
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que les statuts de la BEI ont été modifiés le 28 février 2025 par une décision du Conseil afin de relever la limite du ratio de levier financier de la BEI sur la base de l'examen des CAFP demandé par le G20;

Or. en

Amendement 31
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution

Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que les derniers rapports publiés sur l'avenir de l'Union européenne appellent à renforcer la compétitivité de l'Union, soulignent le rôle crucial de l'intégration du marché et insistent sur la nécessité d'accélérer les investissements tant publics que privés afin de construire une Europe plus forte, plus sûre, plus autonome et plus juste;

Or. en

Amendement 32
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quinquies. considérant que, d'après le rapport Draghi, les besoins d'investissements supplémentaires cumulés en Europe seront compris entre 750 et 800 milliards d'euros par an d'ici à 2030;

Or. en

Amendement 33
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C sexies. considérant que le rapport Draghi a souligné l'écart de productivité

entre l'Union et les États-Unis, qui représentait 30 % en 2023, et indiqué que le principal facteur de cet écart était le fait que l'Europe passait à côté de la révolution numérique, alimentée par l'internet et les gains de productivité, avec seulement quatre entreprises européennes parmi les 50 plus grandes entreprises technologiques au monde;

Or. en

Amendement 34
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C septies. considérant que, selon le rapport Draghi, les entreprises de l'Union consacrent moins d'argent à la recherche et à l'innovation (R&I) que leurs homologues américaines et que l'Europe échoue systématiquement à traduire la recherche et l'innovation en commercialisation, en particulier dans des secteurs tels que les biotechnologies, l'intelligence artificielle et les énergies renouvelables, dans un contexte de manque d'échelle et d'union, compte tenu de l'inachèvement du marché unique, de l'union bancaire et de l'union des marchés des capitaux;

Or. en

Amendement 35
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C octies. considérant que, d'après les estimations du rapport Letta, 300 milliards d'euros d'économies européennes ne sont pas investis en Europe, mais principalement aux États-Unis, en raison du manque d'intégration de l'union des marchés des capitaux (UMC); que la présidente de la Banque centrale européenne estime que les entreprises de l'Union pourraient lever environ 470 milliards d'euros de fonds supplémentaires par an sur les marchés des capitaux si l'UMC était achevée[1 bis];
	1 bis https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/statement_24_2148.

Or. en

Amendement 36
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C nonies. considérant que, d'après les estimations du service de recherche du Parlement européen (SRPE), les bénéfices potentiels d'un marché financier de l'Union plus intégré et plus efficacement réglementé représentent jusqu'à 159 milliards d'euros par an à long terme et les bénéfices de la progression de l'intégration du secteur bancaire de l'Union jusqu'à 114 milliards d'euros par an;

Or. en

Amendement 37
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C decies. considérant que la BEI a un rôle essentiel à jouer, par l'intermédiaire du FEI, dans le soutien des petites et moyennes entreprises (PME), en améliorant leur capacité d'accéder aux marchés financiers, du capital-risque au microfinancement;

Or. en

Amendement 38
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C undecies. considérant que la BEI s'est autoproclamée «banque du climat de l'Union», compte tenu des investissements nécessaires pour mener à bien la transition écologique équitable; que la Commission estime que l'Union doit accroître d'environ 480 milliards d'euros, par rapport aux dix années précédentes, ses investissements annuels dans l'énergie, l'innovation et l'expansion industrielles et le système de transport[2a];
	[2a] https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52025DC0085.

Or. en

Amendement 39
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C duodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C duodecies. considérant que le secteur du logement, bien qu'il soit d'intérêt général, est confronté à une réduction des investissements publics et des subventions non remboursables, ce qui rend cruciale, pour ce secteur, la poursuite des investissements de la BEI destinés aux fournisseurs de logements publics, sociaux et coopératifs, en réponse à l'actuelle crise du logement dans l'Union; que les crédits immobiliers abordables et durables constituent un élément majeur des 150 milliards d'euros de prêts aux municipalités accordés par la BEI;

Or. en

Amendement 40
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C terdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C terdecies. considérant que la crise du logement affecte pratiquement toutes les régions d'Europe et qu'elle ne touche plus uniquement les plus vulnérables, mais met aussi considérablement sous pression la classe moyenne;

Or. en

Amendement 41
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C quaterdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quaterdecies. considérant que les prix du logement dans l'Union ont augmenté en moyenne de 48 % en moins de dix ans, entre 2015 et 2023; que, selon les données communiquées par la BEI, il est nécessaire de construire 1,5 million de logements neufs et de rénover 5 millions de logements existants chaque année, un effort qui requiert un investissement annuel compris entre 300 et 400 milliards d'euros; que le nouveau plan d'action de la BEI prévoit des investissements de 10 milliards d'euros au cours des deux prochaines années;

Or. en

Amendement 42
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C quindecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quindecies. considérant que la BEI a annoncé qu'elle allait doubler son financement destiné à la sécurité et à la défense, qui passera de 1 milliard d'euros en 2024 à 2 milliards d'euros en 2025, tout en préservant sa notation de crédit «AAA»;

Or. en

Amendement 43
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C sexdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C sexdecies. considérant que l'organe de prêt BEI Monde, lancé en 2022, revêt une importance capitale eu égard à la position de l'Europe dans le monde; que BEI Monde devrait fournir au moins un tiers des 300 milliards d'euros d'investissements que la stratégie «Global Gateway» prévoit de générer d'ici la fin de 2027;

Or. en

Amendement 44
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Considérant C septdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C septdecies. considérant que le Parlement a demandé à plusieurs reprises la conclusion d'un accord interinstitutionnel entre la BEI et lui-même; que le Parlement a signé des accords avec différents organes de l'Union; que le Parlement et la BEI sont liés par une longue histoire de coopération intensive, y compris des interactions et dialogues (non) législatifs;

Or. en

Amendement 45
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***se félicite des*** priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027***, qui*** reflètent les priorités politiques de l'Union, ***notamment*** la compétitivité***, les transitions*** écologique ***et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense***;	1. ***regrette que les*** priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027 ***ne*** reflètent ***pas de manière complète*** les priorités politiques de l'Union, ***en particulier la sécurité, la défense et*** la compétitivité***; relève avec inquiétude qu'alors que l'action climatique a été désignée comme priorité stratégique numéro 1 du Groupe BEI pour la période 2024-2027, avec bien plus de 50 % des investissements annuels alloués à la transition*** écologique***, des niveaux d'investissement largement inférieurs sont prévus pour les priorités liées à la compétitivité; plus particulièrement, environ 20 milliards d'euros par an sont alloués aux PME et jeunes pousses et 7 milliards d'euros par an en fonds propres sont alloués au développement des entreprises européennes innovantes, malgré le rôle crucial qu'elles jouent dans les efforts visant à combler le déficit de financement de l'Europe***;

Or. en

Amendement 46
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions	1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions

écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense;

écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense; ***rappelle que les huit priorités énoncées dans la feuille de route stratégique sont le climat, la numérisation et l'innovation, la sécurité et la défense, la cohésion, l'agriculture et la bioéconomie, les infrastructures sociales, les investissements hors de l'Union européenne et les marchés des capitaux;***

Or. es

Amendement 47
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la ***sécurité et la défense***;	1. ***salue le fait que la BEI est prête à s'adapter et à se réinventer en fonction des considérations stratégiques de l'Union en constante évolution, tout en respectant ses objectifs à long terme;*** se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, ***la sécurité et la défense,*** la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ***l'agriculture, le financement à l'extérieur de l'Union*** ainsi que la ***promotion de l'union des marchés des capitaux***;

Or. en

Amendement 48
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***se félicite*** des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense;	1. ***prend note*** des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense; ***souligne qu'en raison des difficultés actuelles et des évolutions internationales, il est essentiel de donner la priorité aux investissements afin de stimuler la compétitivité européenne;***

Or. en

Amendement 49
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Nora Junco García, Diego Solier, Adrian-George Axinia, Georgiana Teodorescu, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***se félicite*** des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense;	1. ***prend note*** des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense;

Or. en

Amendement 50
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César

Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense;	1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense; ***souligne, à cet égard, la capacité de la BEI à s'adapter à l'évolution des politiques tout en restant déterminée à atteindre ses objectifs à long terme;***

Or. en

Amendement 51
Ľudovít Ódor, Stéphanie Yon-Courtin

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense;	1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense; ***demande, à cet égard, que la BEI se concentre sur ses priorités stratégiques et politiques et fasse preuve de prudence au moment de définir leur portée;***

Or. en

Amendement 52
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense;	1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, notamment la compétitivité, les transitions écologique et numérique, la cohésion régionale, les infrastructures sociales telles que le logement, l'éducation et la santé***, le soutien à l'investissement et à la capacité d'innovation des petites et moyennes entreprises et des jeunes pousses***, ainsi que la sécurité et la défense;

Or. it

Amendement 53
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, ***notamment*** la compétitivité***, les*** transitions écologique et numérique, la cohésion régionale***, les*** infrastructures ***sociales telles que le logement, l'éducation et la santé, ainsi que la sécurité et la défense***;	1. se félicite des priorités stratégiques de la BEI pour la période 2024-2027, qui reflètent les priorités politiques de l'Union, ***en particulier celle donnée à l'amélioration de*** la compétitivité***, de la sécurité et de la défense européennes***, aux transitions écologique et numérique, à la cohésion régionale ***et aux*** infrastructures;

Or. en

Amendement 54
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. met en avant l'invitation pressante faite à la BEI de jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI***; prie instamment*** les États membres ***de*** prévoir un financement suffisant ***à cet effet***; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;	2. met en avant l'invitation pressante faite à la BEI de jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe***, en soutenant le secteur privé en favorisant la concurrence et en attirant les investissements privés***; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI ***pour renforcer les partenariats public-privé en évitant de faire de la Banque un instrument de subvention***; ***invite*** les États membres ***à*** prévoir un financement suffisant ***pour attirer les capitaux privés et mettre un terme à la grande dépendance à l'égard des financements publics***; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements» ***grâce à la mise en place de l'union de l'épargne et des investissements***; ***rappelle que la Commission a souligné la nécessité de privilégier les investissements privés et que le projet d'union de l'épargne et des investissements est mis en œuvre en fonction des demandes du marché;***

Or. es

Amendement 55
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. met en avant ***l'invitation pressante faite à*** la BEI ***de jouer*** un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI; ***prie***	2. met en avant ***la nécessité que*** la BEI ***joue*** un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI; ***souligne la***

instamment les États membres de prévoir un financement suffisant à cet effet; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;

nécessité d'assurer une répartition plus équilibrée des ressources de la BEI entre les objectifs liés au climat, à la compétitivité et à la défense; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;

Or. en

Amendement 56
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. met en avant l'invitation pressante faite à la BEI de jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI***; prie instamment les États membres de prévoir un financement suffisant à cet effet***; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;	2. met en avant l'invitation pressante faite à la BEI de jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe***, que Mario Draghi a estimé à 800 milliards d'euros, dont 450 milliards d'euros pour la seule transition énergétique***; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;

Or. en

Amendement 57
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. met en avant l'invitation pressante faite à la BEI de jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit	2. met en avant l'invitation pressante faite à la BEI de jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit

d'investissement de l'Europe; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI; prie instamment les États membres de prévoir un financement suffisant à cet effet; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;

d'investissement de l'Europe; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI; prie instamment les États membres de prévoir un financement suffisant à cet effet ***sous la forme de mandats confiés à la BEI ou d'une augmentation de capital, le cas échéant***; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;

Or. en

Amendement 58
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. met en avant l'invitation pressante faite à la BEI de jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI; prie instamment les États membres de prévoir un financement suffisant à cet effet; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;	2. met en avant l'invitation pressante faite à la BEI de jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI ***et à mobiliser le financement nécessaire aux transitions écologique, numérique et sociale***; prie instamment les États membres de prévoir un financement suffisant à cet effet; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;

Or. en

Amendement 59
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Geadis Geadi, Diego Solier, Nora Junco García, Adrian-George Axinia, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. met en avant l'invitation pressante faite à la BEI de jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI; ***prie instamment*** les États membres ***de*** prévoir un financement suffisant à cet effet; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;	2. met en avant l'invitation pressante faite à la BEI de jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe; invite la Commission et la BEI à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI; ***invite*** les États membres ***à*** prévoir un financement suffisant à cet effet; rappelle que la nouvelle Commission s'est fixé pour objectif de devenir une «Commission des investissements»;

Or. en

Amendement 60
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. réitère son appel en faveur d'une augmentation de capital afin de permettre à la BEI de fournir un soutien financier aux priorités communes de l'Union; souligne le rôle central joué par la BEI pour permettre les investissements nécessaires à une croissance durable, équitable et inclusive en maximisant les gains d'innovation dans des domaines stratégiques clés de l'Union; rappelle que ces investissements devraient contribuer à mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux et contribuer à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard, y compris en mettant en œuvre le pacte vert pour l'Europe, la loi européenne sur le climat, ainsi que les objectifs pour 2030 et 2040, la stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, la stratégie «De la ferme à la table», le plan d'action pour l'économie circulaire,

	la stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques et le plan d'action «zéro pollution», ainsi que les engagements internationaux et, en particulier, l'accord de Paris, l'accord de Kunming-Montréal et le programme à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable des Nations unies;

Or. en

Amendement 61
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important***; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait*** que la BEI ***a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»*** [89];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important que la BEI ***doit préserver dans l'exercice de ses activités***;
[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.	
[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.	

Or. en

Amendement 62
Jaroslava Pokorná Jermanová, Tomáš Kubín, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A»	3. souligne que la notation «triple A»

de la BEI est ***son*** atout important; ***met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»***[8] [9]***;***	de la BEI est ***un*** atout important; ***rappelle toutefois que présenter la BEI uniquement comme une banque du climat n'est pas soutenable à long terme, dès lors que la banque doit également répondre efficacement aux défis stratégiques dans les domaines de la sécurité, de la défense, de l'innovation, de la compétitivité et de la souveraineté technologique;***
[8] https://www.eib.org/en/investor-relations/index.	
[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.	

Or. cs

Amendement 63
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Geadis Geadi, Nora Junco García, Diego Solier

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important***; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»***[8] [9];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important[8] [9];
[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.	[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.
[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.	[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

Or. en

Amendement 64
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; ***met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»***[8] [9];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; [8] [9];
[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.	[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.
[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.	[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

Or. en

Amendement 65
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union***,*** ***notamment en devenant une «banque du climat»***[8] [9];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union;
[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.	
[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-	

02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

Or. es

Amendement 66
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, ***du*** fait que la ***BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»***[8] [9];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, ***de sa solide situation de fonds propres et de la qualité et de la performance très élevées de ses actifs; note qu'avec une solide notation AAA, un cadre de gestion des risques robuste et un endettement modéré, le Groupe BEI possède la solidité financière requise pour augmenter régulièrement ses investissements annuels; souligne le*** fait que la ***position financière de la BEI lui permet d'absorber d'éventuelles fluctuations de rendements sans compromettre son capital ou sa notation de crédit, et que la BEI a donc la capacité de prendre davantage de risques dans ses investissements stratégiques***;

[8] ***https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.***

[9] ***https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.***

Or. en

Amendement 67
Markus Ferber

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation ***découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»***[8] [9];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important ***qui doit être préservé***; met en évidence que la notation ***est due à des décisions de prêt prudentes***;

[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.

[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

Or. en

Amendement 68
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est ***un atout important***; met en évidence ***que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux*** objectifs stratégiques de l'Union, ***notamment en devenant une*** «banque du climat»[8] [9]***;***	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est ***une pierre angulaire de sa crédibilité financière et de sa capacité de prêt***; met en évidence ***que l'alignement de la Banque sur les*** objectifs stratégiques de l'Union, ***y compris son rôle de*** «banque du climat»[8] [9]***, doit être poursuivi d'une manière qui préserve son indépendance financière, son profil de risque et sa viabilité à long terme; souligne que le maintien de la notation AAA est essentiel pour préserver la confiance des investisseurs et contenir les coûts d'emprunt;***

[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.

[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.

9 https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

9 https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

Or. en

Amendement 69
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9]; ***souligne en outre que la BEI, en tant que banque du climat de l'Union, devrait jouer un rôle déterminant pour permettre aux banques tant commerciales que publiques d'investir dans le secteur européen de la défense; rappelle que le cadre de l'Union en matière de finance durable n'impose pas de restrictions globales aux investissements dans le domaine de la défense;***

[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.

9 https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.

9 https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

Or. en

Amendement 70
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important ***qui permet à la BEI de garantir des conditions de financement favorables et de prendre plus de risques que les banques commerciales privées pour le financement de projets d'intérêt public***; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9]; ***prend note de la décision du conseil des gouverneurs de la BEI de relever la limite du ratio de levier financier de la BEI de 250 % à 290 %;***
[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.	[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.
[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.	[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

Or. en

Amendement 71
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9]; ***souligne que la BEI devrait mettre à profit son statut privilégié pour prendre davantage de risques que les banques commerciales privées en***

	finançant des biens publics européens; souligne que la BEI devrait calibrer son intervention afin de s'assurer de ne pas évincer les investissements privés;
[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.	[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.
[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.	[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.
	Or. en

Amendement 72
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9]***. Toutefois, la réalisation de ces objectifs ne devrait pas empêcher la révision des politiques restrictives de la BEI concernant le financement de projets liés à la défense, en réponse aux besoins accrus de l'Union en matière de sécurité;***
[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.	[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.
[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p. 3.	[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p. 3.
	Or. it

Amendement 73
Christophe Gomart, Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9];	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, ***de la qualité de la signature des États membres, qui sont ses ultimes garants, et*** du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union, notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9];
[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.	[8] https://www.eib.org/fr/investor-relations/index.
[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.	[9] https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

Or. en

Amendement 74
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union***,*** ***notamment en devenant une «banque du climat»[8] [9]***;	3. souligne que la notation «triple A» de la BEI est un atout important; met en évidence que la notation découle, entre autres, du fait que la BEI a répondu aux objectifs stratégiques de l'Union***; exhorte la Commission et la BEI à protéger et à garantir cette notation lors de l'adaptation de la politique et du mandat de la BEI en matière de prêts***;
[8] https://www.eib.org/fr/investor-	

relations/index.

9

https://www.eib.org/files/fi/external/2025-02-10_Ratings_EIB.pdf, p.3.

Or. en

Amendement 75
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. relève que le volume d'investissement de la BEI par rapport au PIB des pays européens varie entre 0,1 %[1a] et 1,4 % pour l'année 2024; invite le Groupe BEI à assurer une répartition géographique plus équilibrée des investissements afin de maximiser ses effets dans toutes les régions de l'Union pour promouvoir une croissance cohérente et inclusive dans l'ensemble de l'Union, en accordant une attention particulière aux régions sous-représentées et les moins développées;
	[1a] Les ratios les plus faibles sont ceux de l'Irlande, de la Lettonie et de la Hongrie.

Or. en

Amendement 76
Jaroslava Pokorná Jermanová, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. relève que la notation «triple A» actuelle de la BEI est un élément

important de sa crédibilité et de ses faibles coûts de financement; reconnaît cependant que, pour financer des projets innovants et stratégiques, y compris dans les domaines de la défense, de la sécurité et de l'innovation, la BEI devra prendre un niveau de risque plus élevé à l'avenir, même au prix d'une éventuelle révision de son profil de notation;

Or. cs

Amendement 77
Fabio De Masi

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que la Banque centrale européenne (BCE) est autorisée à acheter des obligations auprès de banques publiques, ce qui permettrait d'augmenter la liquidité, de stabiliser les prix des obligations, de réduire la volatilité de ce segment de marché et d'accroître la capacité de financement tout en soutenant la notation AAA de la BEI;

Or. en

Amendement 78
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite la BEI à continuer, en particulier dans le contexte économique et financier actuel, à évaluer soigneusement les risques potentiels dans le cadre de ses activités de prêt;

Or. en

Amendement 79
Fabio De Masi

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne que les augmentations de capital de la BEI ne sont pas prises en considération dans les limites de déficit et d'endettement définies dans le pacte de stabilité et de croissance et que renforcer le capital de la BEI pourrait donc constituer une approche pragmatique permettant de réduire le déficit d'investissement constaté dans le rapport Draghi;

Or. en

Amendement 80
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne la nécessité de simplifier, d'optimiser et de consolider les processus et mandats actuels et futurs de la BEI afin de renforcer les synergies, l'efficacité et l'efficience;	4. souligne la nécessité de simplifier, d'optimiser et de consolider les processus et mandats actuels et futurs de la BEI afin de renforcer les synergies, l'efficacité et l'efficience; ***demande que l'instauration d'un corpus réglementaire unique, assorti d'un ensemble uniforme de règles financières, serve de cadre commun à de multiples programmes afin de simplifier la tâche de mise en œuvre des partenaires, tels que la BEI, pour leur permettre de concentrer leur attention sur différents objectifs plutôt que sur des définitions***

divergentes, sans porter atteinte aux objectifs des projets et aux normes en vigueur;

Or. en

Amendement 81
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne la nécessité de simplifier, ***d'optimiser*** et de consolider les processus et mandats actuels et futurs de la BEI afin de renforcer les synergies, l'efficacité et l'efficience;	4. souligne la nécessité de simplifier, ***de rationaliser*** et de consolider les processus et mandats actuels et futurs de la BEI afin de renforcer les synergies, l'efficacité et l'efficience ***ainsi que l'accès au financement, en particulier pour les PME***; ***se félicite, à cet égard, de la mise en place de guichets uniques, y compris pour la sécurité et la défense, afin d'offrir un soutien financier coordonné et des orientations techniques; souligne que ces mécanismes doivent garantir une responsabilisation forte, un bon rapport coût-efficacité et une bonne gestion financière;***

Or. en

Amendement 82
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne la nécessité de simplifier, d'optimiser et de consolider les processus et mandats actuels et futurs de la BEI afin de renforcer les synergies, l'efficacité et	4. souligne la nécessité de simplifier, d'optimiser et de consolider les processus et mandats actuels et futurs de la BEI afin de renforcer les synergies, l'efficacité et

l'efficience;	l'efficience; ***invite la Commission et la BEI à réfléchir aux moyens d'accélérer le délai de mise sur le marché de la BEI ainsi que de simplifier les mandats de financement et les exigences en matière d'établissement de rapports sans compromettre les normes d'audit;***

Or. en

Amendement 83
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne la nécessité de simplifier, d'optimiser et de consolider les processus et mandats actuels et futurs de la BEI afin de renforcer les synergies, l'efficacité et l'efficience;	4. souligne la nécessité de simplifier, d'optimiser et de consolider les processus et mandats actuels et futurs de la BEI afin de renforcer les synergies, l'efficacité et l'efficience***, tout en maintenant un niveau suffisant de transparence***; ***attire l'attention sur le fait que des coûts administratifs et d'établissement de rapports élevés représentent des difficultés pour les partenaires chargés de la mise en œuvre;***

Or. en

Amendement 84
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. prend acte de l'engagement de la BEI en faveur de réformes visant à raccourcir les délais de mise sur le marché, avec pour objectif une réduction de 30 % d'ici à la fin de 2024 et de 50 %

sur la période 2024-2026; observe que la mise en œuvre de ces réformes est actuellement accélérée afin de réduire la bureaucratie, de permettre des synergies au sein du groupe, d'automatiser et de rationaliser les procédures internes, d'améliorer le rapport coût-efficacité et de passer à une approche fondée sur les risques dans l'analyse des projets; invite la Banque à intensifier ses efforts en matière de numérisation de ses opérations;

Or. en

Amendement 85
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. invite la BEI à suivre de près les plans d'investissement visant à réduire l'écart entre les régions les plus développées de l'Union et les régions insulaires, les régions intérieures, les régions ultrapériphériques, les régions économiquement sinistrées et toutes les parties de l'Union qui sont pénalisées par des facteurs naturels; demande davantage de souplesse et un allègement des charges administratives pour les projets concernant les régions insulaires et les régions les plus fragiles de l'Union;

Or. it

Amendement 86
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne l'importance de réduire la charge administrative et de simplifier les procédures pour les projets financés par la BEI, en particulier pour les PME et les initiatives axées sur l'innovation à plus petite échelle; souligne qu'un processus plus rationalisé pourrait accroître l'impact et la réactivité de la BEI;

Or. en

Amendement 87
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. réitère son appel en faveur d'une augmentation de capital afin de permettre à la BEI de mobiliser des investissements qui répondent véritablement aux besoins paneuropéens et renforcent la pertinence de l'Union en tant qu'acteur mondial;

Or. en

Amendement 88
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Combler le déficit d'investissement et favoriser la compétitivité	Combler le déficit d'investissement ***privé*** et favoriser la compétitivité

Or. es

Amendement 89
Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***souligne le*** rôle ***important*** que joue le Groupe BEI, en tant qu'organisme d'investissement paneuropéen, pour mobiliser des financements tant publics que privés en faveur des priorités de l'Union et aider les États membres à financer des investissements essentiels et stratégiques;	5. ***prend note du*** rôle que joue le Groupe BEI, en tant qu'organisme d'investissement paneuropéen, pour mobiliser des financements tant publics que privés en faveur des priorités de l'Union et aider les États membres à financer des investissements essentiels et stratégiques; ***toutefois, pour relever les défis sociaux et écologiques, les citoyens européens ont besoin d'une banque publique d'investissement pour financer des projets public-public;***

Or. en

Amendement 90
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne le rôle important que joue le Groupe BEI, en tant qu'organisme d'investissement paneuropéen, pour mobiliser des financements tant publics que privés en faveur des priorités de l'Union et aider les États membres à financer des investissements essentiels et stratégiques;	5. souligne le rôle important que joue le Groupe BEI, en tant qu'organisme d'investissement paneuropéen, pour mobiliser des financements tant publics que privés en faveur des priorités de l'Union et aider les États membres à financer des investissements essentiels et stratégiques; ***rappelle que la BEI devrait contribuer à attirer des investissements privés en Europe;***

Or. es

Amendement 91
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne le rôle important que joue le Groupe BEI, en tant qu'organisme d'investissement paneuropéen, pour mobiliser des financements tant publics que privés en faveur des ***priorités*** de l'Union et aider les États membres à financer des investissements essentiels et stratégiques;	5. souligne le rôle important que joue le Groupe BEI, en tant qu'organisme d'investissement paneuropéen, pour mobiliser des financements tant publics que privés en faveur des ***objectifs stratégiques*** de l'Union***, tels que stimuler la compétitivité des entreprises européennes,*** et aider les États membres à financer des investissements essentiels et stratégiques;

Or. en

Amendement 92
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne le rôle important que joue le Groupe BEI, en tant qu'organisme d'investissement ***paneuropéen***, pour mobiliser des financements tant publics que privés en faveur des priorités de l'Union et aider les États membres à financer des investissements essentiels et stratégiques;	5. souligne le rôle important que joue le Groupe BEI, en tant qu'organisme d'investissement ***international***, pour mobiliser des financements tant publics que privés en faveur des priorités de l'Union et aider les États membres à financer des investissements essentiels et stratégiques;

Or. en

Amendement 93
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne le rôle important que joue le Groupe BEI, en tant qu'organisme d'investissement paneuropéen, pour mobiliser des financements ***tant publics que*** privés en faveur des priorités de l'Union et aider les États membres à financer des investissements essentiels et stratégiques;	5. souligne le rôle important que joue le Groupe BEI, en tant qu'organisme d'investissement paneuropéen, pour mobiliser des financements privés en faveur des priorités de l'Union et aider les États membres à financer des investissements essentiels et stratégiques;

Or. en

Amendement 94
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union des marchés des capitaux et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 95
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; ***réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande***, par conséquent, ***des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union des marchés des capitaux et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union***;	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; ***souligne***, par conséquent, ***la nécessité d'accorder une attention particulière à ses priorités stratégiques***;

Or. en

Amendement 96
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI ***sont par nature limitées et ne peuvent*** jouer ***qu'un*** rôle ***de soutien*** pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme ***qu'une Union économique et monétaire*** plus ***intégrée*** et une architecture économique renforcée ***soutiendraient les*** opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne ***l'union des marchés des capitaux*** et l'achèvement de l'union bancaire***, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union***;	6. rappelle que les opérations de la BEI ***doivent*** jouer ***un*** rôle ***important*** pour combler l'important déficit d'investissement ***présent dans l'Union***; réaffirme ***que des marchés des capitaux*** plus ***intégrés, un marché unique approfondi*** et une architecture économique renforcée ***constituent également les fondations des*** opérations de la BEI***; estime que le développement d'un marché de la titrisation qui fonctionne bien constitue une première étape essentielle vers la construction de l'union de l'épargne et des investissements (UEI); considère que l'UEI apportera des avantages tant aux consommateurs qu'aux PME en offrant des possibilités d'investissement à haut rendement dans***

l'économie réelle et, en fin de compte, renforcera le marché du capital-risque en facilitant l'accès à des sources de financement plus diversifiées; invite la BEI à étudier la possibilité de mobiliser des capitaux privés en émettant des obligations ou des fonds accessibles aux investisseurs de détail et institutionnels; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne ***l'UEI*** et l'achèvement de l'union bancaire;

Or. en

Amendement 97
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union des marchés des capitaux et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union des marchés des capitaux et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union; ***invite toutefois la BEI à renforcer le développement d'instruments financiers paneuropéens, par la mobilisation de fonds publics et privés, en vue de favoriser l'expansion de l'investissement productif sur le terrain, en mobilisant l'épargne des investisseurs institutionnels et des particuliers, au bénéfice de l'économie européenne;***

Or. it

Amendement 98
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée ***et*** une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union des marchés des capitaux ***et*** l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée***,*** une architecture économique renforcée ***et une coordination efficace*** soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union des marchés des capitaux***, grâce à des mesures concrètes relatives à l'union de l'épargne et des investissements récemment lancée; et appelle de ses vœux*** l'achèvement de l'union bancaire, ***grâce à l'adoption de son troisième pilier;*** ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;

Or. en

Amendement 99
Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; ***réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée***	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; ***souligne toutefois que la BEI reste la plus grande institution financière multilatérale au monde***; demande des progrès rapides et

soutiendraient les opérations de la BEI; demande***, par conséquent,*** des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne ***l'union des marchés des capitaux et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que*** la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;

substantiels en ce qui concerne la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;

Or. en

Amendement 100
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Nora Junco García, Diego Solier, Adrian-George Axinia, Georgiana Teodorescu, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union des marchés des capitaux et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union des marchés des capitaux et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union***, à l'exclusion de l'émission de dette commune***;

Or. en

Amendement 101
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une ***Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient*** les opérations de la BEI; demande, par conséquent, ***des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union*** des marchés des capitaux et ***l'achèvement de l'union*** bancaire***, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union***;	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une ***union des marchés des capitaux plus favorable aux entreprises et plus performante soutiendrait*** les opérations de la BEI; demande, par conséquent, ***de progresser davantage dans la direction d'une union*** des marchés des capitaux et ***d'une union*** bancaire ***performantes, en tenant compte des différentes spécificités des États membres***;

Or. en

Amendement 102
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union ***des marchés*** des ***capitaux*** et l'achèvement de l'union bancaire***, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union***;	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union ***de l'épargne et*** des ***investissements*** et l'achèvement de l'union bancaire;

Or. es

Amendement 103
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union ***des marchés des capitaux et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union***;	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union ***de l'épargne et des investissements***;

Or. en

Amendement 104
Ľudovít Ódor

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union ***des marchés*** des ***capitaux*** et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union ***de l'épargne et*** des ***investissements*** et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;

Or. en

Amendement 105
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union ***des marchés*** des ***capitaux*** et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union ***de l'épargne et*** des ***investissements*** et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement permanents de l'Union;

Or. en

Amendement 106
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union des	6. rappelle que les opérations de la BEI sont par nature limitées et ne peuvent jouer qu'un rôle de soutien pour combler l'important déficit d'investissement; réaffirme qu'une Union économique et monétaire plus intégrée et une architecture économique renforcée soutiendraient les opérations de la BEI; demande, par conséquent, des progrès rapides et substantiels en ce qui concerne l'union des

marchés des capitaux et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement ***permanents*** de l'Union;	marchés des capitaux et l'achèvement de l'union bancaire, ainsi que la mise en place d'instruments et d'outils d'investissement de l'Union;

Or. en

Amendement 107
Stéphanie Yon-Courtin

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. se félicite de la feuille de route stratégique de la BEI, qui place l'union des marchés des capitaux au premier rang de ses priorités; souligne la nécessité pour chaque acteur public européen de contribuer à l'union de l'épargne et des investissements et salue la volonté de la BEI de lancer des projets pilotes et d'autres initiatives concrètes dans ce domaine; souligne le rôle du Groupe BEI en tant que principal contributeur au développement de l'écosystème européen du capital-risque et du capital-investissement, mais fait remarquer que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour soutenir l'innovation européenne afin d'offrir aux jeunes pousses davantage de possibilités de se développer et d'accéder au financement tout au long de leur cycle économique.

Or. en

Amendement 108
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. rappelle que les petites et moyennes entreprises (PME), qui constituent l'épine dorsale de l'économie européenne, rencontrent actuellement des difficultés en raison d'une lourdeur administrative exagérée, des prix élevés de l'énergie, d'un environnement peu propice aux entreprises et de la difficulté de l'accès au financement; souligne par conséquent que le soutien aux PME et aux entreprises à moyenne capitalisation doit encore être renforcé;

Or. en

Amendement 109
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements productifs, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque, et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et numériques;	***supprimé***

Or. en

Amendement 110
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser ***l'épargne*** en faveur d'investissements productifs, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, ***tout particulièrement les entreprises en expansion*** présentant un risque plus élevé ***en fonds propres et en capital-risque, et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et numériques***;	7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser ***les capitaux privés*** en faveur d'investissements productifs, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, ***y compris en octroyant des financements en capital-risque et des financements en capital-risque*** présentant un risque plus élevé ***aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion tout en maintenant un équilibre géographique; encourage la BEI à accroître le financement des entreprises détenues par des femmes***;

Or. en

Amendement 111
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***invite la Commission et le*** Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements productifs, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises***, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un*** risque ***plus élevé*** en fonds propres et ***en capital-risque, et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et numériques***;	7. ***se félicite du plan d'action du*** Groupe BEI ***visant*** à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne ***à long terme*** en faveur d'investissements productifs, ***y compris*** en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises***; souligne que les instruments à plus haut*** risque ***tels que les investissements*** en fonds propres et ***les prêts d'amorçage-investissement doivent être utilisés avec des cadres de risque clairs, un cofinancement privé important et des indicateurs de performance mesurables***;

Or. en

Amendement 112
Stéphanie Yon-Courtin

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour ***mobiliser*** l'épargne en faveur d'investissements productifs, en ***soutenant*** l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement ***les*** entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque, et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et numériques;	7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour ***mettre en œuvre le programme de la boussole pour la compétitivité et de l'union de l'épargne et des investissements en mobilisant*** l'épargne en faveur d'investissements productifs, en ***réduisant la charge administrative afin que les entreprises accèdent plus aisément au financement afin de soutenir*** l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement ***grâce aux*** entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque, et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et numériques;

Or. en

Amendement 113
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Geadis Geadi, Nora Junco García, Diego Solier, Adrian-George Axinia, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements productifs, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque***, et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et numériques***;	7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements productifs, ***sans porter atteinte aux droits et aux libertés des titulaires de comptes,*** en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque;

Or. en

Amendement 114
Ľudovít Ódor

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements productifs, en soutenant ***l'innovation*** tout au long ***du cycle de vie des entreprises***, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque, et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et numériques;	7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements productifs, en soutenant ***les entreprises*** tout au long ***de leurs phases et processus d'innovation***, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque, ***en améliorant l'accès au financement sur le marché des capitaux, en particulier celui des PME,*** et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et numériques;

Or. en

Amendement 115
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements ***productifs***, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque***, et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et***	7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque;

numériques;

Or. es

Amendement 116
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements productifs, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque***, et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et numériques***;	7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements productifs, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque;

Or. en

Amendement 117
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements productifs, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque***, et en renforçant le rôle moteur de l'Union dans le domaine des obligations vertes et numériques***;	7. invite la Commission et le Groupe BEI à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne en faveur d'investissements productifs, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, tout particulièrement les entreprises en expansion présentant un risque plus élevé en fonds propres et en capital-risque;

Or. en

Amendement 118
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. rappelle que les PME forment l'épine dorsale de l'économie européenne; rappelle que les 24 millions de PME de l'Union représentent 99 % de l'ensemble des entreprises, fournissent environ deux tiers de l'ensemble des emplois et génèrent plus de 50 % de la valeur ajoutée totale produite par les entreprises de l'Union; souligne que le soutien aux PME constitue un objectif clé du Groupe BEI; souligne que les PME continuent d'être confrontées à des problèmes découlant du niveau élevé des coûts des matières premières, des coûts de l'énergie et des taux d'intérêt;

Or. en

Amendement 119
Christophe Gomart, Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne que les entreprises européennes, en particulier les PME industrielles et technologiques, financent une grande partie de leurs besoins en fonds de roulement avec leurs ressources à long terme, ce qui entrave leur capacité de croissance; invite par conséquent le Groupe BEI à veiller à ce que les instruments et garanties qu'il propose aux

intermédiaires financiers puissent soutenir le financement des besoins en fonds de roulement en cessant d'exclure les prêts d'une durée inférieure à un an;

Or. en

Amendement 120
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. constate qu'une part importante des flux d'investissements privés transitent par des fonds de capital-risque, qui sont répartis de manière inégale entre les États membres; souligne qu'une union des marchés des capitaux renforcée pourrait contribuer à remédier à ce déséquilibre et à améliorer l'accès au financement dans tous les États membres;

Or. en

Amendement 121
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. encourage la BEI à maintenir et à renforcer son rôle de facilitation de l'accès au financement pour les PME, qui sont souvent confrontées à des obstacles lorsqu'elles recherchent des financements auprès d'institutions financières traditionnelles, en fournissant des financements ciblés afin de leur garantir des ressources suffisantes pour croître et prospérer; se félicite et appelle à

l'augmentation constante du nombre d'institutions partenaires afin d'atteindre une grande couverture géographique et sectorielle; demande une répartition géographique équilibrée des financements au titre d'InvestEU, en particulier en ce qui concerne les petits États membres;

Or. en

Amendement 122
Fabio De Masi

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant***; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires;***	8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires ***ne*** s'est ***pas*** révélée être un outil puissant ***en l'absence d'une demande d'investissement suffisante de la part des secteurs public et privé***;

Or. en

Amendement 123
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; ***s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du programme*** InvestEU***, les enveloppes pour***	8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; ***se félicite de la proposition de la Commission de renforcer*** InvestEU ***au moyen de la***

de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires;	***proposition d'investissement omnibus***;

Or. en

Amendement 124
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 ***en l'absence de renforts budgétaires***;	8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires***; se félicite que le paquet Omnibus II mette fortement l'accent sur l'augmentation des investissements dans le cadre du programme InvestEU***;

Or. en

Amendement 125
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du	8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du

programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires;

programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires; ***prend note de la proposition de la Commission à cet égard[3 bis];***

[3 bis] https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52025PC0084.

Or. en

Amendement 126
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires;	8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant***; estime que la réduction des risques devrait se poursuivre efficacement, en particulier pour les investissements dans des secteurs innovants et stratégiques***; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires;

Or. en

Amendement 127
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Nora Junco García, Diego Solier, Adrian-George Axinia, Georgiana Teodorescu, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires;	8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires; ***insiste sur le fait que les éventuelles mesures budgétaires destinées à soutenir ces produits financiers ne peuvent pas découler d'une dette commune ni servir d'argument en faveur de nouvelles ressources propres de l'Union;***

Or. en

Amendement 128
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires;	8. souligne que la réduction des risques liés aux instruments financiers et aux garanties budgétaires s'est révélée être un outil puissant; s'inquiète du fait que, selon l'évaluation intermédiaire du programme InvestEU, les enveloppes pour de nombreux produits financiers pourraient être épuisées d'ici à la fin de l'année 2025 en l'absence de renforts budgétaires; ***prend acte, à cet égard, de la proposition de la Commission du 26 février 2026 accordant un financement supplémentaire à InvestEU;***

Or. en

Amendement 129
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite la BEI à renforcer son soutien au tissu des petites et moyennes entreprises en Europe et à reconnaître leur rôle central dans la croissance économique, l'innovation, l'emploi et la cohésion territoriale; souligne qu'un meilleur accès au crédit, la création d'instruments financiers sur mesure et des investissements ciblés dans les PME peuvent avoir un effet positif généralisé et contribuer à la résilience économique de l'Union, à la compétitivité des chaînes de production locales et à la transition numérique et durable des économies régionales;

Or. it

Amendement 130
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. se félicite du rôle joué par le FEI dans le financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion en Europe, notamment grâce à ses activités sur le marché européen du capital-risque; souligne que l'accès aux instruments du FEI doit rester facilement accessible aux petits candidats, qui peuvent souvent être dépassés par des exigences excessives en matière de publication d'informations; invite le FEI à rationaliser ses formulaires de demande en conséquence;

Or. en

Amendement 131
Jaroslava Pokorná Jermanová, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite le groupe BEI à accélérer la mise en œuvre de ses engagements visant à simplifier les exigences administratives conformément à la Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027, en particulier dans le domaine du financement des PME; souligne la nécessité de réduire les formalités administratives, d'harmoniser les formulaires et d'accélérer le traitement des demandes, ce qui renforcera la compétitivité et l'activité d'investissement des PME;

Or. cs

Amendement 132
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. rappelle qu'InvestEU est mis en œuvre à 75 % par la BEI; demande que l'instrument financier du Fonds pour la compétitivité mobilise les connaissances qu'ont les banques et institutions nationales de développement (BDN) des acteurs locaux et régionaux; demande, en ce sens, la création d'instruments mixtes entre la BEI et les banques et institutions nationales de développement;

Or. en

Amendement 133
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite la BEI et les États membres à renforcer le réseau des banques européennes de développement ainsi que d'autres institutions financières internationales afin de contribuer à mobiliser davantage les investissements publics et privés;

Or. en

Amendement 134
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. invite la BEI à renforcer les lignes de financement à taux réduit destinées aux intermédiaires financiers locaux et nationaux, y compris les consortiums de garantie, les institutions de microfinance, les banques éthiques et les institutions de garantie collective, qui œuvrent pour faciliter l'accès des PME au crédit; souligne l'importance d'étendre et de simplifier les mécanismes de partage des risques et de garantie de la BEI, y compris pour couvrir les premières pertes liées aux tranches et/ou à la titrisation, afin d'accroître la capacité de prêt des intermédiaires en faveur des entreprises plus petites et moins bancables, en

mettant particulièrement l'accent sur les zones rurales, les régions intérieures et insulaires, les régions ultrapériphériques et les zones en transition économique et environnementale;

Or. it

Amendement 135
Jaroslava Pokorná Jermanová, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. souligne l'importance que revêtent les services de conseil facilement accessibles et ciblés pour les PME et les autorités régionales; invite la BEI à renforcer le rôle des outils de conseil, tels que la plateforme de conseil InvestEU, notamment à garantir l'accessibilité linguistique et à s'adapter aux spécificités des régions, ce qui permettra d'accroître l'efficacité de l'utilisation des fonds;

Or. cs

Amendement 136
Jaroslava Pokorná Jermanová, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. invite le groupe BEI à évaluer systématiquement l'incidence territoriale de ses instruments et à prendre des mesures visant à réduire les disparités d'accès au financement entre les régions de l'Union, en particulier dans les zones les moins développées; souligne l'importance de la cohésion pour une

croissance économique équilibrée, comme indiqué dans le plan d'activité 2025-2027 du Groupe BEI;

Or. cs

Amendement 137
Jaroslava Pokorná Jermanová, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. souligne l'importance du Fonds européen d'investissement (FEI) en tant qu'outil de soutien aux micro-entreprises et aux PME; relève que le FEI ne représente jusqu'à présent qu'une partie limitée des activités du groupe BEI et demande son renforcement par une augmentation de son budget, un élargissement de ses mandats et une plus grande visibilité stratégique au sein du groupe BEI;

Or. cs

Amendement 138
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Promouvoir la transformation numérique	Promouvoir la transformation numérique ***et les nouvelles technologies***

Or. en

Amendement 139
Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Promouvoir ***la transformation numérique***	Promouvoir ***l'industrie de demain***

Or. en

Amendement 140
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la BEI à renforcer le financement de l'autonomie stratégique ouverte de l'Union dans le domaine numérique et à promouvoir les infrastructures numériques européennes, les technologies nouvelles et de rupture et la recherche;	9. invite la BEI à renforcer le financement de l'autonomie stratégique ouverte de l'Union dans le domaine numérique et à promouvoir les infrastructures numériques européennes, les technologies nouvelles et de rupture***, les jeunes pousses numériques*** et la recherche; ***souligne qu'il importe d'aligner les investissements numériques de la BEI sur les priorités stratégiques de l'Union telles que les objectifs de la décennie numérique, y compris la connectivité, les compétences numériques et la transformation numérique des entreprises;***

Or. en

Amendement 141
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*

9. invite la BEI à renforcer le financement de l'autonomie stratégique ouverte de l'Union dans le domaine numérique et à promouvoir les infrastructures numériques européennes***,*** les technologies nouvelles et de rupture ***et la recherche***;	9. invite la BEI à renforcer le financement de l'autonomie stratégique ouverte de l'Union dans le domaine numérique et à promouvoir ***la recherche,*** les infrastructures numériques européennes ***et*** les technologies nouvelles et de rupture ***telles que l'intelligence artificielle (IA) et l'informatique quantique***;

Or. en

Amendement 142
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la BEI à renforcer le financement de l'autonomie stratégique ouverte de l'Union dans le domaine numérique et à ***promouvoir les*** infrastructures numériques européennes, ***les*** technologies nouvelles et de rupture et la recherche;	9. invite la BEI à renforcer le financement de l'autonomie stratégique ouverte de l'Union dans le domaine numérique et à ***soutenir le développement des*** infrastructures numériques européennes, ***des*** technologies nouvelles et de rupture et ***de*** la recherche;

Or. en

Amendement 143
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que la BEI pourrait prendre davantage de risques sans compromettre sa notation AAA; préconise, en ce sens, une augmentation du budget du FEI consacré à l'écosystème de capital-risque de l'Union, conformément à la recommandation du

rapport Draghi; demande également l'introduction de garantie des premières pertes et d'instruments convertibles destinés aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion;

Or. en

Amendement 144
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. soutient l'élargissement par la BEI de l'initiative des champions européens de la technologie afin d'attirer des capitaux privés qui permettront à de jeunes pousses de devenir des entreprises prospères en position de tête au niveau mondial;	10. soutient l'élargissement par la BEI de l'initiative des champions européens de la technologie afin d'attirer des capitaux privés qui permettront à de jeunes pousses de devenir des entreprises prospères en position de tête au niveau mondial; ***souligne la nécessité d'accélérer le déploiement de l'actuelle ICTE afin de suivre le rythme de l'innovation et des jeunes pousses; appelle de ses vœux la création d'une «ICTE midi» pour les fonds de capital-risque représentant entre 450 millions et 1 milliard d'euros d'actifs gérés;***

Or. en

Amendement 145
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. soutient l'élargissement par la BEI de l'initiative des champions européens de la technologie afin d'attirer des capitaux	10. soutient l'élargissement par la BEI de l'initiative des champions européens de la technologie afin d'attirer des capitaux

privés qui permettront à de jeunes pousses de devenir des entreprises prospères en position de tête au niveau mondial;	privés qui permettront à de jeunes pousses de devenir des entreprises prospères en position de tête au niveau mondial***, afin que les entreprises et les technologies créées en Europe restent en Europe aux stades ultérieurs de croissance***; ***invite la BEI à adopter une approche neutre sur le plan technologique lorsqu'elle investit dans le développement afin d'éviter toute dépendance à l'égard d'entreprises et de technologies spécifiques, préservant ainsi la liberté de choix des utilisateurs;***

Or. en

Amendement 146
Stéphanie Yon-Courtin

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. soutient l'élargissement par la BEI de l'initiative des champions européens de la technologie afin d'attirer des capitaux privés qui permettront à de jeunes pousses de devenir des entreprises prospères en position de tête au niveau mondial;	10. soutient l'élargissement par la BEI de l'initiative des champions européens de la technologie afin d'attirer des capitaux privés qui permettront à de jeunes pousses de devenir des entreprises prospères en position de tête au niveau mondial; ***préconise de s'appuyer sur l'expérience fructueuse de l'initiative des champions européens de la technologie et d'élaborer d'autres initiatives similaires qui continueront de soutenir la transition numérique et d'autres secteurs stratégiques;***

Or. en

Amendement 147
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. soutient l'élargissement par ***la BEI*** de l'initiative des champions européens de la technologie afin d'attirer des capitaux privés qui permettront à de jeunes pousses de devenir des entreprises prospères en position de tête au niveau mondial;	10. soutient l'élargissement par ***le FEI*** de l'initiative des champions européens de la technologie afin d'attirer des capitaux privés qui permettront à de jeunes pousses de devenir des entreprises prospères en position de tête au niveau mondial; ***encourage le FEI à étudier la mise en place de la deuxième génération de cette initiative;***

Or. en

Amendement 148
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. soutient l'élargissement par la BEI de l'initiative des champions européens de la technologie afin d'attirer des capitaux privés qui permettront à de jeunes pousses de devenir des entreprises prospères en position de tête au niveau mondial;	10. soutient l'élargissement par la BEI de l'initiative des champions européens de la technologie afin d'attirer des capitaux privés qui permettront à de jeunes pousses de devenir des entreprises prospères en position de tête au niveau mondial; ***invite la BEI à soutenir la transformation technologique des entreprises européennes, ainsi que le développement des compétences numériques des salariés, des entrepreneurs et de la société dans son ensemble;***

Or. en

Amendement 149
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la BEI à soutenir le renforcement des capacités en matière de cybersécurité dans l'Union, afin de rendre l'Europe plus résiliente tout en consolidant les mécanismes de coopération existants et en protégeant les entités critiques et les services essentiels;

Or. en

Amendement 150
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne la nécessité de revoir les conditions préalables et les exigences en matière d'établissement de rapports, en veillant à ce qu'elles soient proportionnées à la valeur de l'allocation et/ou à la taille du bénéficiaire, sans compromettre les normes financières;

Or. en

Amendement 151
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. souligne que les investisseurs institutionnels en Europe pourraient jouer un rôle plus important dans le soutien du capital-risque, en particulier pour les entreprises en expansion; prie

dès lors instamment le Groupe BEI de créer un forum technologique européen, réunissant l'écosystème du capital-risque, afin de mobiliser les investisseurs institutionnels sur le modèle de l'initiative Tibi; invite la BEI à offrir à ces investisseurs la possibilité de renforcer leur expertise et de participer à des dispositifs de co-investissement entre le FEI et les investisseurs institutionnels, selon des modalités transparentes et convenues au préalable;

Or. en

Amendement 152
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. recommande que le FEI publie sous une forme anonymisée des données détaillées sur les rendements et d'autres statistiques clés sur les fonds soutenus par le FEI; invite le FEI à accroître la proportion de ses investissements qui ont une incidence positive sur l'environnement et à fixer des conditions de durabilité;

Or. en

Amendement 153
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

10 quinquies. souligne que le pacte pour une industrie propre vise à élaborer un programme TechEU avec la BEI; insiste sur l'importance de veiller à ce que ce fonds ait un objectif spécifique en ce qui concerne l'enveloppe à allouer aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion;

Or. en

Amendement 154
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 sexies. souligne que la sécurité de l'approvisionnement en matières premières critiques est cruciale pour la transition écologique et numérique, le secteur de la défense et la base industrielle de l'Union en général; rappelle le rôle joué par la BEI dans l'Alliance européenne pour les matières premières ainsi que l'objectif de l'Union de devenir plus autonome dans l'approvisionnement en matières premières critiques; souligne l'importance, pour l'économie circulaire, de disposer d'une approche des matières premières critiques fondée sur le recyclage et la réutilisation afin de réduire la dépendance de l'Union à l'égard des pays tiers et de renforcer son autonomie stratégique; invite dès lors la BEI à investir davantage dans le secteur des matières premières critiques afin d'en renforcer la résilience, en mettant tout particulièrement l'accent sur le recyclage des matières premières secondaires;

Or. en

Amendement 155
Enikő Győri

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Consolider le rôle de la BEI en tant que banque de l'Union européenne pour le climat	***supprimé***

Or. en

Amendement 156
César Luena, Francisco Assis, Jonás Fernández, Carla Tavares

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Consolider le rôle de la BEI en tant que banque de l'Union européenne pour le climat	Consolider le rôle de la BEI en tant que banque de l'Union européenne pour le climat ***et l'environnement***

Or. en

Amendement 157
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Consolider le rôle de la BEI en tant que banque de l'Union européenne pour le climat	***Soutenir l'innovation, la durabilité, l'industrie et la numérisation***

Or. en

Amendement 158

Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Geadis Geadi, Nora Junco García, Diego Solier, Adrian-George Axinia, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;	***supprimé***

Or. en

Amendement 159
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;	***supprimé***

Or. en

Amendement 160

Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;	***supprimé***

Or. en

Amendement 161
Jaroslava Pokorná Jermanová, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***se félicite du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs dans les*** domaines ***climatiques à l'horizon 2030***;	11. ***prend acte de la priorité accordée actuellement par la BEI aux objectifs climatiques; souligne toutefois que la BEI ne devrait pas être considérée uniquement comme une banque du climat, mais comme une institution d'investissement public de l'UE flexible, capable d'adapter ses priorités aux défis géopolitiques actuels, notamment dans*** les domaines ***de la défense et de la sécurité***;

Or. cs

Amendement 162
Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;	11. se félicite du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie***; critique le fait que les prêts de la BEI dans les domaines de l'énergie et du climat limitent encore considérablement la capacité de l'Europe à atteindre ses objectifs climatiques au titre de l'accord de Paris, en particulier dans les nouveaux États membres de l'UE, où les besoins de fonds pour l'action climatique sont les plus importants et où seul un faible pourcentage des prêts de la BEI soutiennent des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre***; rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;

Or. en

Amendement 163
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles	11. se félicite du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles

avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;	avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030; ***souligne que toutes les entreprises clientes des financements de la BEI sont contractuellement tenues de publier une stratégie crédible d'alignement sur les objectifs de l'accord de Paris («plans de décarbonation»); invite la BEI à évaluer systématiquement la crédibilité de ces plans et à s'abstenir de signer de nouveaux engagements financiers avec des entreprises qui ne respectent pas les critères de décarbonation compatibles avec l'objectif de 1,5 degré;***

Or. en

Amendement 164
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***se félicite*** du rôle ***de*** la BEI en tant que banque du climat ***et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie***; ***rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;***	11. ***prend note*** du rôle ***joué par*** la BEI en tant que ***«***banque du climat***» pour soutenir les efforts de l'Union visant à décarboner l'économie européenne***;

Or. en

Amendement 165
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite du rôle de la BEI ***en tant que banque du climat*** et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; ***rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030***;	11. se félicite du rôle ***joué par*** la BEI ***dans la fourniture de financements dans le domaine des technologies durables et propres*** et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; ***fait observer que ces actions devraient se poursuivre sans compromettre la compétitivité, la sécurité énergétique ou la résilience industrielle de l'Union***;

Or. en

Amendement 166
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***se félicite*** du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que ***tous*** les flux financiers de la BEI doivent être ***pleinement*** compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;	11. ***prend acte*** du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que les flux financiers de la BEI doivent être compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;

Or. en

Amendement 167
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*

11. se félicite du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que ***tous*** les flux financiers de la BEI ***doivent*** être ***pleinement*** compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;	11. se félicite du rôle de la BEI en tant que banque du climat et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que les flux financiers de la BEI ***devraient*** être compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;

Or. en

Amendement 168
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***se félicite*** du rôle ***de*** la BEI ***en tant que banque du climat*** et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;	11. ***prend note*** du rôle ***que joue*** la BEI ***dans les transitions*** et de son alignement sur le cadre de l'Union en matière de finance durable, notamment par l'intégration des critères de taxinomie; rappelle que tous les flux financiers de la BEI doivent être pleinement compatibles avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union d'ici à 2050 et avec les objectifs climatiques à l'horizon 2030;

Or. es

Amendement 169
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. note que, dans un monde plein d'incertitudes, les investissements devraient être axés sur la préparation de

	l'Union à faire face à des chocs tels que le changement climatique, les risques géopolitiques et la désindustrialisation;

Or. en

Amendement 170
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale;	***supprimé***

Or. en

Amendement 171
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale;	***supprimé***

Or. en

Amendement 172
Jaroslava Pokorná Jermanová, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***se félicite des*** investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, ***qui se sont élevés au total à*** 50,7 milliards d'euros en 2024***, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale;***	12. ***relève que les*** investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement ***ont atteint*** 50,7 milliards d'euros en 2024; ***souligne toutefois que l'équilibre entre les objectifs climatiques et les autres priorités de la BEI doit être évalué, en particulier dans le domaine des investissements stratégiques dans la sécurité énergétique et l'industrie;***

Or. cs

Amendement 173
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui ***se sont élevés au total*** à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif ***consistant à consacrer au moins*** 50 % ***du financement total à l'action*** pour le climat ***et à la durabilité environnementale***;	12. se félicite des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui ***ont atteint*** à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif ***de*** 50 % pour le climat; ***souligne que le volume des dépenses en faveur du climat devrait s'accompagner d'une évaluation rigoureuse des projets, d'évaluations du rapport coûts-avantages et de la transparence de la mesure de l'impact afin de garantir une utilisation efficace du capital de la BEI et un alignement sur son modèle financier***;

Or. en

Amendement 174

Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale;	12. se félicite des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale; ***invite la BEI à promouvoir une politique environnementale, sociale et en matière de droits de l'homme qui décrit comment la Banque préservera et promouvra les droits de l'homme;***

Or. en

Amendement 175
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale;	12. se félicite des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale; ***demande à nouveau que chaque projet comporte une évaluation solide des solutions de remplacement à moindre intensité de carbone et des «émissions de catégorie 3»;***

Or. en

Amendement 176
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale;	12. se félicite des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale; ***appelle à maintenir la neutralité technologique dans sa stratégie d'investissement en matière de climat et de financement durable;***

Or. en

Amendement 177
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***se félicite des*** investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, ***dépassant ainsi*** l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale;	12. ***souligne que les*** investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, ***ont dépassé*** l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale;

Or. es

Amendement 178
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Nora Junco García, Diego Solier, Adrian-George

Axinia, Georgiana Teodorescu, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***se félicite*** des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale;	12. ***prend note*** des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à 50,7 milliards d'euros en 2024, dépassant ainsi l'objectif consistant à consacrer au moins 50 % du financement total à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale;

Or. en

Amendement 179
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. rappelle l'engagement de la BEI en faveur de la convention sur la diversité biologique et du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, y compris la cohérence avec le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important»; exhorte la BEI à aligner pleinement sa politique environnementale et sociale en conséquence; se félicite de l'accord de la BEI et de l'AEE visant à approfondir leur collaboration sur les actions en faveur de la biodiversité et du climat; salue la collaboration de la BEI avec le WWF visant à concevoir des solutions fondées sur la nature;

Or. en

Amendement 180
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la BEI à maintenir et, si possible, à renforcer son ambition de réorienter davantage de flux de capitaux vers des activités durables; demande par conséquent une révision ambitieuse de la feuille de route 2021-2025 du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat; souligne que le respect des critères de la taxinomie relatif au principe de «ne pas causer de préjudice important» devrait servir de plancher pour toutes ses activités de financement;

Or. en

Amendement 181
Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne qu'il est nécessaire de mettre en place des mécanismes solides pour attribuer des droits de participation et des obligations de rendre des comptes aux communautés concernées par les projets de la BEI;

Or. en

Amendement 182
Kinga Kollár

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. salue les investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU;	13. ***souligne que les coûts élevés de l'énergie dans l'Union continuent de faire peser une charge importante sur les entreprises européennes, ce qui limite leur compétitivité;*** salue les investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, ***les interconnexions,*** les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU; ***invite le groupe BEI à accorder la priorité au soutien aux PME confrontées à des pressions sur les coûts liées à l'énergie, y compris au moyen de services de financement et de conseil ciblés afin d'améliorer l'efficacité et la résilience énergétiques;***

Or. en

Amendement 183
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. salue les investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique***, les réseaux électriques*** et ***le stockage de l'électricité***, y compris son soutien à REPowerEU;	13. salue les investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et ***l'infrastructure d'électricité***, y compris ***au moyen de*** son soutien à REPowerEU; ***souligne qu'il importe de se concentrer sur les projets ayant une incidence économique élevée et des avantages mesurables pour le climat; fait observer que le soutien aux technologies émergentes, telles que l'hydrogène vert, les concepts de réacteurs nucléaires avancés et la décarbonation industrielle, devrait être guidé par des critères clairs en matière de défaillance du marché, un co-investissement privé important et une bonne évaluation***

financière;

Or. en

Amendement 184
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. salue les investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU;	13. salue les investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU; ***prend acte, en particulier, de l'augmentation des investissements dans les projets relatifs à l'hydrogène, en reconnaissant le rôle qu'ils jouent dans le soutien à la transition vers la neutralité climatique par la réduction des émissions des secteurs industriels difficiles à décarboner, tout en se déclarant préoccupé par leur incidence potentielle sur l'approvisionnement en eau dans certaines régions; souligne que la stabilité de l'approvisionnement en énergie à des prix concurrentiels est l'une des bases de la réussite de la politique industrielle;***

Or. en

Amendement 185
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. salue les investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le	13. salue les investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le

stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU;	stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU; ***souligne qu'un approvisionnement énergétique stable est la pierre angulaire d'une politique industrielle réussie; attire l'attention sur les mérites de l'énergie nucléaire en tant que source d'énergie à la fois stable et durable;***

Or. en

Amendement 186
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. salue les investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU;	13. salue les investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU; ***invite la BEI à jouer un rôle dans la mobilisation de capitaux privés pour les investissements dans les réseaux afin de soutenir la baisse des prix de l'énergie;***

Or. en

Amendement 187
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***salue les*** investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU;	13. ***prend note des*** investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU; ***souligne, à cet égard, l'importance de***

soutenir le secteur de l'énergie nucléaire au moyen d'investissements;

Or. en

Amendement 188
Jaroslava Pokorná Jermanová, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***salue*** les investissements ***de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU;***	13. ***prend acte du soutien de la BEI aux énergies renouvelables et à REPowerEU; rappelle toutefois que la sécurité énergétique nécessite une diversité d'approches technologiques et que*** les investissements ***doivent être adaptés aux différentes conditions qui prévalent dans les États membres;***

Or. cs

Amendement 189
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***salue les*** investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU;	13. ***prend note des*** investissements de la BEI dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et le stockage de l'électricité, y compris son soutien à REPowerEU;

Or. es

Amendement 190
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité d'investir davantage dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci; encourage la poursuite de la recherche et du développement, y compris de technologies innovantes, en matière de préparation au changement climatique;	***supprimé***

Or. en

Amendement 191
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne ***la nécessité d'investir davantage dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci; encourage*** la poursuite de ***la*** recherche et ***du*** développement***, y compris*** de technologies innovantes***, en matière de préparation au changement climatique***;	14. souligne la poursuite ***des investissements destinés au lancement, à la mise en œuvre et au développement de projets européens*** de recherche et ***de*** développement de technologies innovantes;

Or. es

Amendement 192
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité d'investir davantage dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci; ***encourage la poursuite de la recherche et***	14. souligne la nécessité d'investir davantage dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci;

du développement, y compris de technologies innovantes, en matière de préparation au changement climatique;

Or. en

Amendement 193
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité d'investir davantage dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci; encourage la poursuite de la recherche et du développement, y compris de technologies innovantes, en matière de préparation au changement climatique;	14. souligne la nécessité d'investir davantage dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci; encourage la poursuite de la recherche et du développement, y compris de technologies innovantes, en matière de préparation au changement climatique; ***demande d'améliorer l'accès au financement pour les PME du domaine des technologies vertes innovantes;***

Or. en

Amendement 194
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité ***d'investir davantage*** dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci; encourage la poursuite de la recherche et du développement, ***y compris*** de technologies innovantes, ***en matière de préparation au changement climatique***;	14. souligne la nécessité ***de maintenir un niveau élevé d'investissement*** dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci; encourage ***cependant le financement de projets*** et ***de*** la poursuite de la recherche et du développement, de technologies innovantes, ***y compris en dehors du domaine strictement environnemental***;

Or. it

Amendement 195
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité d'investir davantage dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci; encourage la poursuite de la recherche et du développement, y compris de technologies innovantes, en matière de préparation au changement climatique;	14. souligne la nécessité d'investir davantage dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci ***tout en respectant la nature axée sur la demande de ses opérations de financement***; encourage la poursuite de la recherche et du développement, y compris de technologies innovantes, en matière de préparation au changement climatique;

Or. en

Amendement 196
Jaroslava Pokorná Jermanová, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***souligne la nécessité d'investir davantage dans*** l'adaptation au changement climatique ***et la résilience à celui-ci; encourage la poursuite de la recherche et du développement, y compris de technologies innovantes, en matière de préparation*** au changement climatique;	14. ***reconnaît l'importance de*** l'adaptation au changement climatique***; souligne toutefois qu'il faut éviter que l'agenda climatique de la BEI ne prenne le pas sur d'autres domaines clés tels que la défense, la sécurité et la résilience économique;***

Or. cs

Amendement 197
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Nora Junco García, Diego Solier, Adrian-George Axinia, Georgiana Teodorescu, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne la nécessité d'investir ***davantage*** dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci; encourage la poursuite de la recherche et du développement, y compris de technologies innovantes, en matière de préparation au changement climatique;	14. souligne la nécessité d'investir dans l'adaptation au changement climatique et la résilience à celui-ci; encourage la poursuite de la recherche et du développement, y compris de technologies innovantes, en matière de préparation au changement climatique;

Or. en

Amendement 198
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la BEI à étendre ses interventions financières aux secteurs et aux collectivités qui subissent les effets négatifs de la transition écologique sur l'emploi; souligne l'importance de soutenir la reconversion industrielle, la reconversion professionnelle des travailleurs et la création de nouvelles possibilités d'emploi dans les territoires les plus touchés, afin d'assurer une transition compétitive, équitable et socialement durable;

Or. it

Amendement 199
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. rappelle que la BEI a été le premier émetteur d'obligations vertes et qu'elle est désormais le plus grand émetteur multidevises d'obligations vertes; se félicite que, le 2 avril 2025, la BEI ait émis sa première obligation climatiquement responsable, alignée sur le règlement de l'Union sur une norme en matière d'obligations vertes[9a]; souligne le rôle déterminant que joue la BEI dans le développement du marché des obligations vertes en fournissant des solutions de financement aux entreprises durables;
	[9a] Règlement (UE) 2023/2631 du Parlement européen et du Conseil du 22 novembre 2023 sur les obligations vertes européennes et la publication facultative d'informations pour les obligations commercialisées en tant qu'obligations durables sur le plan environnemental et pour les obligations liées à la durabilité (JO L, 2023/2631, 30.11.2023, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2023/2631/oj).

Or. en

Amendement 200
Jaroslava Pokorná Jermanová, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. relève que le profilage unilatéral de la BEI en tant que «banque du climat» n'est pas soutenable dans le contexte des menaces croissantes pour la sécurité, de la stagnation économique et de la dépendance technologique de l'Union

européenne; invite la BEI à réévaluer ses priorités stratégiques et à réorienter ses financements vers des domaines à plus forte valeur ajoutée pour les citoyens, tels que la défense, l'industrie, l'innovation et l'autosuffisance énergétique;

Or. cs

Amendement 201
César Luena, Francisco Assis, Jonás Fernández, Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. se félicite des investissements de la BEI dans la protection de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles; invite la BEI à étendre ses objectifs de financement à la restauration, à la conservation et à la protection de la biodiversité et de la nature;

Or. en

Amendement 202
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. réaffirme que la productivité des investissements devrait être le principal déterminant du financement, alors que des facteurs tels que les critères ESG sont de nature secondaire;

Or. en

Amendement 203
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. rappelle que la transition écologique doit être inclusive et équitable et que les investissements écologiques doivent être viables, et attend donc de la BEI qu'elle mette ses prêts, ses instruments financiers, son assistance technique et ses services de conseil à la disposition des citoyens et des entreprises en proie à des difficultés socio-économiques provoquées par leurs efforts pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard; invite la BEI à soutenir des projets offrant un accès abordable aux énergies renouvelables, au logement et aux services publics ainsi que des initiatives menées par les collectivités et des projets de petite taille particulièrement axés sur la lutte prioritaire contre la précarité énergétique;

Or. en

Amendement 204
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. invite la BEI à augmenter la part de ses investissements en faveur des industries à forte intensité énergétique, afin que ce secteur hautement stratégique puisse faire face à la transition énergétique en évitant les chocs sur l'emploi et en défendant la compétitivité de ces industries face à la concurrence

non européenne qui bénéficie de normes environnementales moins strictes;

Or. it

Amendement 205
César Luena, Francisco Assis, Jonás Fernández, Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. rappelle que, pour obtenir les bénéfices à long terme de la restauration, de la conservation et de la protection de la biodiversité et de la nature, des mécanismes de financement attrayants devraient être mis à la disposition des bénéficiaires potentiels afin qu'ils adoptent volontairement de telles pratiques;

Or. en

Amendement 206
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 quater. rappelle que les technologies propres renforcent la souveraineté de l'Union et sont essentielles à la compétitivité, mais qu'elles sont soumises à des problèmes de financement encore plus conséquents que pour les technologies existantes, en raison de la prime verte; invite dès lors instamment la BEI à maintenir son rôle de banque du climat et à continuer de donner la priorité aux investissements

	dans les technologies propres; souligne que le rapport Draghi demande davantage de régimes de garanties et de contre-garanties publiques afin de couvrir les risques d'investissement liés aux projets de fabrication de technologies propres;

Or. en

Amendement 207
Enikő Győri

Proposition de résolution
Sous-titre 5

Proposition de résolution	*Amendement*
Relever les défis ***en matière d'infrastructures sociales, de politique de cohésion et de logement***	Relever les défis

Or. en

Amendement 208
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. se félicite des grandes priorités stratégiques de la BEI que sont le renforcement des infrastructures sociales européennes et une politique de cohésion moderne pour une croissance inclusive et durable dans toute l'Europe;	***supprimé***

Or. en

Amendement 209
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. se félicite des grandes priorités stratégiques de la BEI que sont le renforcement des infrastructures sociales européennes et une politique de cohésion moderne pour une croissance inclusive et durable dans toute l'Europe;	15. se félicite des grandes priorités stratégiques de la BEI que sont le renforcement des infrastructures sociales européennes et une politique de cohésion moderne pour une croissance inclusive et durable dans toute l'Europe; ***se félicite que, dans ses orientations en matière de cohésion pour la période 2021-2027, la BEI se soit engagée à consacrer au moins 40 % de son financement total dans l'Union entre 2022 et 2024 à des projets dans les régions relevant de l'objectif de cohésion, et qu'en 2024, ce financement ait représenté 48 % du total des prêts de l'Union; invite la BEI à soutenir en priorité le développement des infrastructures, y compris les investissements dans les chemins de fer, les soins de santé et les infrastructures sociales, qui sont essentiels pour la cohésion, la résilience et la croissance inclusive;***

Or. en

Amendement 210
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. se félicite des grandes priorités stratégiques de la BEI que sont le renforcement des infrastructures sociales européennes et une politique de cohésion moderne pour une croissance inclusive et durable dans toute l'Europe;	15. se félicite des grandes priorités stratégiques de la BEI que sont le renforcement des infrastructures sociales européennes et une politique de cohésion moderne pour une croissance inclusive et durable dans toute l'Europe; ***invite la BEI à donner la priorité aux projets ayant une incidence sociale positive; souligne que,***

compte tenu des incertitudes géopolitiques et économiques, la BEI peut apporter des solutions à long terme pour faire face à la crise du coût de la vie;

Or. en

Amendement 211
Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. se félicite des grandes priorités stratégiques de la BEI que sont le renforcement des infrastructures sociales européennes et une politique de cohésion moderne pour une croissance inclusive et durable dans toute l'Europe;	15. se félicite des grandes priorités stratégiques de la BEI que sont le renforcement des infrastructures sociales européennes et une politique de cohésion moderne pour une croissance inclusive et durable dans toute l'Europe; ***exige, dans ce contexte, un véritable instrument de lutte contre la pauvreté et les désavantages régionaux;***

Or. en

Amendement 212
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la BEI à accroître les investissements dans l'éducation, la formation, le perfectionnement et la reconversion professionnels et la santé, conformément au rapport Draghi;	***supprimé***

Or. en

Amendement 213
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la BEI à accroître les investissements dans l'éducation, la formation, le perfectionnement et la reconversion professionnels et la santé***,*** ***conformément au rapport Draghi***;	16. ***souligne le rôle crucial joué par le développement des compétences pour favoriser une croissance et une compétitivité durables à long terme dans l'Union; attire l'attention sur le fait que les initiatives de financement visant à renforcer le capital humain contribuent non seulement à l'innovation et à la productivité, mais aussi à la cohésion sociale et à la résilience économique;*** invite la BEI à accroître les investissements dans l'éducation, la formation, le perfectionnement et la reconversion professionnels et la santé;

Or. en

Amendement 214
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la BEI à accroître les investissements dans l'éducation, la formation, le perfectionnement et la reconversion professionnels et la santé, conformément au rapport Draghi;	16. invite la BEI à accroître les investissements dans l'éducation, la formation, le perfectionnement et la reconversion professionnels et la santé, conformément au rapport Draghi***, dans le plein respect du mandat de la BEI et en concertation et en coopération avec les initiatives des États membres dans ces domaines, en complétant ces initiatives et en leur apportant une valeur ajoutée***;

Or. en

Amendement 215
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Geadis Geadi, Nora Junco García, Diego Solier, Adrian-George Axinia, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la BEI à accroître les investissements dans l'éducation, la formation, le perfectionnement et la reconversion professionnels et la santé, conformément au rapport Draghi;	16. invite la BEI à accroître les investissements dans l'éducation, la formation, le perfectionnement et la reconversion professionnels et la santé, conformément au rapport Draghi***, tout en respectant la compétence principale des États membres dans ces domaines***;

Or. en

Amendement 216
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la BEI à accroître ***les investissements dans l'éducation, la*** formation, ***le*** perfectionnement et ***la*** reconversion professionnels et ***la*** santé, conformément au rapport Draghi;	16. invite la BEI à accroître ***son soutien aux projets d'éducation***, ***de*** formation, ***de*** perfectionnement et ***de*** reconversion professionnels et ***de*** santé, conformément au rapport Draghi ***et dans le respect des compétences nationales***;

Or. es

Amendement 217
Fabio De Masi

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la BEI à accroître les	16. invite la BEI à accroître les

investissements dans l'éducation, la formation, le perfectionnement et la reconversion professionnels ***et*** la santé, conformément au rapport Draghi;	investissements dans l'éducation, la formation, le perfectionnement et la reconversion professionnels***,*** la santé ***et un réseau ferroviaire paneuropéen***, conformément au rapport Draghi;

Or. en

Amendement 218
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite de l'engagement de la BEI à remédier à la double défaillance du marché dans le secteur du logement, caractérisé par une offre insuffisante de logements décents, sûrs et économes en énergie, et une incapacité à combler le déficit d'efficacité énergétique;	***supprimé***

Or. en

Amendement 219
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***se félicite*** de l'engagement de la BEI à ***remédier à la double défaillance du marché*** dans le secteur du logement, ***caractérisé par une offre insuffisante de logements décents, sûrs et économes en énergie, et une incapacité à combler le déficit d'efficacité énergétique***;	17. ***prend note*** de l'engagement de la BEI à ***être active*** dans le secteur du logement, ***tout en rappelant que le logement est une compétence des États membres***;

Or. en

Amendement 220
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite de l'engagement de la BEI à remédier à la double défaillance du marché dans le secteur du logement, caractérisé par une offre insuffisante de logements décents, sûrs et économes en énergie, et une incapacité à combler le déficit d'efficacité énergétique;	17. se félicite de l'engagement de la BEI à remédier à la double défaillance du marché dans le secteur du logement, caractérisé par une offre insuffisante de logements décents, sûrs et économes en énergie, et une incapacité à combler le déficit d'efficacité énergétique; ***relève les variations de ces défaillances du marché d'un État membre à l'autre, tant au niveau des politiques qu'au niveau de l'ampleur desdites défaillances.***

Or. en

Amendement 221
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite de l'engagement de la BEI à remédier à la double défaillance du marché dans le secteur du logement, caractérisé par une offre insuffisante de logements décents, sûrs et économes en énergie, et une incapacité à combler le déficit d'efficacité énergétique;	17. se félicite de l'engagement de la BEI à remédier à la double défaillance du marché dans le secteur du logement, caractérisé par une offre insuffisante de logements décents, sûrs et économes en énergie, et une incapacité à combler le déficit d'efficacité énergétique; ***invite la BEI à soutenir des projets offrant un accès abordable aux énergies renouvelables, au logement et aux services publics ainsi que des initiatives menées par les collectivités et des projets de petite taille particulièrement axés sur la lutte contre la précarité énergétique;***

Or. en

Amendement 222
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite de l'engagement de la BEI à remédier à la double défaillance du marché dans le secteur du logement, caractérisé par une offre insuffisante de logements ***décents, sûrs et économes en énergie, et une incapacité à combler le déficit d'efficacité énergétique***;	17. se félicite de l'engagement de la BEI à ***soutenir les mesures visant à*** remédier à la double défaillance du marché dans le secteur du logement, caractérisé par une offre insuffisante de logements***; rappelle que ce soutien devrait reposer sur des partenariats public-privé***;

Or. es

Amendement 223
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite de l'engagement de la BEI à remédier à la double défaillance du marché dans le secteur du logement, caractérisé par une offre insuffisante de logements ***décents***, ***sûrs*** et économes en énergie, et une incapacité à ***combler le déficit d'***efficacité énergétique;	17. se félicite de l'engagement de la BEI à ***contribuer à relever le défi de*** remédier à la double défaillance du marché dans le secteur du logement, caractérisé par une offre insuffisante de logements ***neufs***, ***abordables*** et économes en énergie, et une incapacité à ***améliorer l'***efficacité énergétique ***du parc immobilier existant***;

Or. en

Amendement 224
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite la BEI à accroître son soutien financier en déployant des produits financiers normalisés et prêts à l'emploi dans le domaine de l'énergie et de la rénovation des bâtiments; souligne que le modèle d'«octroi puis cession» de la BEI, qui sert à canaliser l'épargne des investisseurs institutionnels, est un modèle innovant qui peut contribuer à l'intégration des marchés des capitaux de l'Union;

Or. en

Amendement 225
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***se félicite*** du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d'euros au cours des deux prochaines années; ***attire l'attention sur les résultats de l'analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d'euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d'unités supplémentaires chaque année;***	18. ***prend note*** du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d'euros au cours des deux prochaines années;

Or. en

Amendement 226
Enikő Győri

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***se félicite*** du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d'euros au cours des deux prochaines années; attire l'attention sur les résultats de l'analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d'euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d'unités supplémentaires chaque année;	18. ***prend note*** du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d'euros au cours des deux prochaines années; attire l'attention sur les résultats de l'analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d'euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d'unités supplémentaires chaque année;

Or. en

Amendement 227
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. se félicite du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d'euros au cours des deux prochaines années; attire l'attention sur les résultats de l'analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d'euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d'unités supplémentaires chaque année;	18. se félicite du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d'euros au cours des deux prochaines années; attire l'attention sur les résultats de l'analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d'euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d'unités supplémentaires chaque année; ***estime que la politique du logement de la BEI devrait se fonder sur le cadre des Nations unies sur le droit à un logement convenable, y compris sur les caractéristiques mises en exergue par le Comité des droits économiques, sociaux et***

culturels des Nations unies, dans lesquelles le caractère abordable constitue l'un des sept critères qui définissent le droit à un logement adéquat en tant que droit de l'homme;

Or. en

Amendement 228
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. se félicite du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d'euros au cours des deux prochaines années; attire l'attention sur les résultats de l'analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d'euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d'unités supplémentaires chaque année;	18. se félicite du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d'euros au cours des deux prochaines années; attire l'attention sur les résultats de l'analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d'euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d'unités supplémentaires chaque année; ***insiste sur la nécessité que la BEI conserve sa notation AAA et son statut de banque d'investissement;***

Or. en

Amendement 229
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. se félicite du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de	18. se félicite du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de

10 milliards d’euros au cours des deux prochaines années; attire l’attention sur les résultats de l’analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d’euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d’unités supplémentaires chaque année;	10 milliards d’euros au cours des deux prochaines années; attire l’attention sur les résultats de l’analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d’euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d’unités supplémentaires chaque année; ***rappelle que ces investissements doivent être réalisés au moyen de fonds privés afin d’éviter une forte dépendance à l’égard des ressources publiques;***
	Or. es

Amendement 230
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. se félicite du «plan d’action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d’euros au cours des deux prochaines années; attire l’attention sur les résultats de l’analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d’euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d’unités supplémentaires chaque année;	18. se félicite du «plan d’action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d’euros au cours des deux prochaines années; attire l’attention sur les résultats de l’analyse du Groupe BEI et de la réunion des parties prenantes, qui estiment à 300 à 400 milliards d’euros les investissements annuels manquants, nécessaires pour construire 1,5 million de nouvelles unités de logement et rénover 5 millions d’unités supplémentaires chaque année; ***encourage la BEI à mobiliser encore davantage de fonds pour des projets de logements abordables dans les États membres; invite la Banque à se concentrer sur le développement urbain durable en veillant à ce que les besoins de l’Union en matière de logement et d’infrastructures soient satisfaits pour une Europe plus forte, plus cohésive et plus prospère;***

Or. en

Amendement 231
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite la BEI à tenir compte des variations de la charge du coût de logement en fonction du groupe de revenus et de la structure familiale, d'autant plus que certains groupes à faibles revenus sont exposés au risque de marginalisation; demande à la BEI de fixer des objectifs concrets concernant la part de projets relatifs au logement consacrée aux groupes les plus vulnérables et à faibles revenus et d'affecter à ces groupes une capacité concrète d'investissement dans des logements sociaux à but non lucratif, de haute qualité et économes en énergie; encourage la BEI à collaborer avec d'autres banques publiques d'investissement européennes, des institutions financières publiques locales, des gouvernements locaux et des sociétés coopératives et de logement social afin de financer des solutions de logement pour les groupes vulnérables et à faibles revenus;

Or. en

Amendement 232
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. se félicite que le Groupe BEI ait inclus l'agriculture et la bioéconomie parmi ses principales priorités; souligne que l'agriculture est un moteur essentiel de la croissance et du développement dans les zones rurales et que le renforcement du soutien et la promotion de l'innovation dans ce secteur vital jouent un rôle important pour garantir la sécurité alimentaire; souligne les problèmes financiers auxquels sont confrontés les agriculteurs, en particulier les jeunes agriculteurs, en notant que les agriculteurs et les entreprises de ce secteur connaissent des taux de réussite inférieurs lorsqu'ils sollicitent un financement; invite le Groupe BEI à accroître son soutien au secteur agricole en améliorant l'accès au financement;

Or. en

Amendement 233
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite la BEI à renforcer son action en faveur de l'emploi des jeunes, notamment en soutenant des projets et des investissements destinés aux régions insulaires et aux zones économiquement sinistrées de l'Union; demande à la BEI de consacrer des ressources spécifiques à des programmes visant à promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes, l'accès à l'emploi, la formation professionnelle et l'innovation, afin de contribuer à un développement territorial plus équitable et plus inclusif et de décourager la fuite des talents;

Or. it

Amendement 234
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. se félicite de l'intention de la BEI d'élargir son soutien financier et consultatif pour le logement abordable, au bénéfice des jeunes générations en particulier, et de mettre davantage l'accent sur la recherche et l'innovation; encourage une synergie et des échanges étroits avec la Commission, les municipalités et les autorités locales, les fournisseurs de logements coopératifs, les associations de logement et le secteur de la construction, en échangeant les meilleures pratiques et en promouvant la coopération paneuropéenne ou, à tout le moins, les projets transnationaux;

Or. en

Amendement 235
Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. considère qu'étant donné que les ménages à faibles revenus sont ceux qui présentent le plus grand besoin social en matière de rénovation de logements, le produit financier du «plan d'action pour un logement abordable et durable» n'est pas adapté à cet objectif;

Or. en

Amendement 236
Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. craint que le regroupement des prêts pour la rénovation de logements et leur vente à d'autres investisseurs n'engendre de nombreux risques non transparents, ce qui empêcherait, en fin de compte, les propriétaires de logements de rembourser leurs prêts, puisqu'ils ne sont pas en mesure de payer leur prêt hypothécaire en raison de revenus insuffisants;

Or. en

Amendement 237
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. invite la BEI à s'abstenir de recourir à des mécanismes de financement à risque; souligne que les décisions de la BEI en matière d'investissement dans le logement ne devraient pas être fondées uniquement sur le montant des financements privés mobilisés grâce à la réduction des risques pour les investisseurs;

Or. en

Amendement 238
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. souligne la nécessité d'orienter les investissements dans le logement vers la rénovation du patrimoine infrastructurel existant, tant public que privé, en donnant la priorité au soutien des projets de réhabilitation urbaine et à la rénovation de bâtiments anciens/abandonnés en espaces de vie sociale modernes;

Or. it

Amendement 239
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; ***souligne que*** les investissements ***dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros***; ***souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres;***	19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; ***relève avec inquiétude que, bien que la BEI ait levé certaines restrictions internes afin de faciliter le financement de la défense, les préoccupations concernant la réputation et la lourdeur administrative continuent d'entraver*** les investissements ***privés dans l'industrie européenne de la défense, ce qui risque de nuire aux objectifs du plan «ReArm Europe»***; ***rappelle que les investissements dans la production d'armes controversées ne peuvent être considérés comme alignés sur la taxinomie; invite la Commission à évaluer si cette exclusion demeure appropriée au regard des besoins géopolitiques actuels; observe, dans ce contexte, que la Commission pourrait temporairement***

	assouplir sa position en supprimant l'indicateur 14 de l'annexe I, tableau 1, du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission; estime que, si le cadre réglementaire venait à être adapté en conséquence, la BEI devrait revoir sa politique d'exclusion en fonction de ces adaptations; considère que cela engendrerait des retombées positives pour les banques commerciales, qui pourraient alors comptabiliser leurs expositions à ces entreprises dans leurs ratios d'actifs verts, ce qui libérerait des capitaux privés pour la base industrielle de défense européenne tout en assurant l'alignement sur la taxinomie;

Or. en

Amendement 240
Fabio De Masi

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***se félicite de l'approche proactive de la BEI*** dans ***le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros***; ***souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres;***	19. ***invite la BEI à se concentrer sur ses compétences de base telles que le développement et la modernisation des infrastructures civiles paneuropéennes telles que les trains à grande vitesse et les réseaux électriques, qui apportent des bénéfices tangibles aux économies et aux sociétés; comme envisagé à l'article 309 du traité FUE, la BEI a pour mission de contribuer «au développement équilibré et sans heurt du marché intérieur*** dans ***l'intérêt de l'Union»***;

Or. en

Amendement 241
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Nora Junco García, Diego Solier, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***se félicite*** de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les ***investissements*** dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; ***souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres;***	19. ***prend note*** de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les ***dépenses*** dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros;

Or. en

Amendement 242
Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***se félicite de*** l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres;	19. ***déplore*** l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres; ***insiste, dans ce contexte, sur le fait qu'en pleine crise sociale et économique, il est nécessaire de réaliser des investissements sociaux et environnementaux plutôt que d'investir dans l'armement;***

Or. en

Amendement 243
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; souligne que le financement au niveau européen, fondé sur ***la solidarité, est essentiel pour répondre*** aux besoins de financement importants des États membres;	19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; souligne que le financement au niveau européen, ***qui ne peut être*** fondé sur ***des emprunts conjoints, peut contribuer positivement à la réponse*** aux besoins de financement importants des États membres;

Or. en

Amendement 244
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; ***souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres;***	19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros;

Or. en

Amendement 245
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; ***souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres***;	19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; ***se félicite de la décision de la BEI d'élargir les critères d'éligibilité pour les investissements dans la sécurité et la défense afin de limiter autant que possible la portée des activités exclues; encourage la BEI à soutenir davantage les efforts visant à préserver la sécurité de l'Union***;

Or. en

Amendement 246
Ľudovít Ódor, Stéphanie Yon-Courtin

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; souligne ***que le financement au niveau européen, fondé***	19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; souligne ***la nécessité de concentrer ces investissements sur des***

sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres;	***projets qui apportent une valeur ajoutée européenne, en particulier sur les technologies à double usage***;

Or. en

Amendement 247
Stéphanie Yon-Courtin

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite ***de l'***approche proactive ***de la BEI*** dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres;	19. se félicite ***du fait que la feuille de route stratégique de la BEI adopte une*** approche proactive dans le domaine de la sécurité et de la défense***; souligne le rôle important joué par la BEI, en tant qu'organe de prêt de l'Union, pour renforcer le soutien à l'industrie européenne de la sécurité et de la défense, en particulier aux petites et moyennes entreprises européennes; se félicite, à cet égard, de la décision (UE) 2025/504 du Conseil du 11 mars 2025 modifiant le protocole nº 5 sur les statuts de la Banque européenne d'investissement, qui permet à la BEI d'accroître sa capacité de prêt dans des domaines stratégiques, tels que l'industrie européenne de la défense***; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres;

Or. en

Amendement 248

Christophe Gomart, Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres;	19. se félicite de l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense; souligne que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, la BEI prévoyant pour 2025 de doubler ce montant pour atteindre un niveau record de 2 milliards d'euros; ***relève toutefois que ces montants représentent moins de 1,1 % des investissements de la BEI pour l'année 2024 (88,8 milliards d'euros) et 2,2 % de ses objectifs de financement pour 2025 (95 milliards d'euros) et qu'ils ne couvriront qu'une petite partie des besoins de nouveaux financements des entreprises de défense, estimés entre 33,6 et 48 milliards d'euros d'ici à 2030, pour faire face à l'augmentation des commandes attendue dans le cadre du plan «ReArm Europe»;*** souligne que le financement au niveau européen, fondé sur la solidarité, est essentiel pour répondre aux besoins de financement importants des États membres;

Or. en

Amendement 249
Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la BEI à ne pas élaborer davantage de mécanismes de soutien pour le financement d'équipements, d'infrastructures, de services et de technologies militaires et à se concentrer

sur les défis sociaux et écologiques plutôt que sur le soutien à des investissements militaires déjà rentables;

Or. en

Amendement 250
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. déplore que la politique d'investissement de la BEI continue d'exclure les «armes et munitions» au même titre que le «tabac» et les «jeux de hasard»; recommande que la BEI limite sa politique d'exclusion à la liste officielle des «armes interdites» (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques);

Or. en

Amendement 251
Jaroslava Pokorná Jermanová, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. salue l'adoption du Plan d'action du Groupe BEI pour l'industrie de la sécurité et de la défense et invite le Groupe BEI à continuer à soutenir les projets à double usage dans le respect du principe d'un usage civil crédible; souligne l'importance des instruments destinés à l'industrie de la défense, à l'innovation et aux PME, notamment par des procédures d'accès simplifiées et une assistance technique;

Or. cs

Amendement 252
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Nora Junco García, Diego Solier, Adrian-George Axinia, Georgiana Teodorescu, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. ***se félicite*** du projet de la BEI de réviser son cadre opérationnel, en établissant un objectif de politique publique transversal spécifique visant à renforcer la paix et la sécurité de l'Europe, soutenu par une enveloppe financière et une allocation de capital ambitieuses[10];	20. ***prend note*** du projet de la BEI de réviser son cadre opérationnel, en établissant un objectif de politique publique transversal spécifique visant à renforcer la paix et la sécurité de l'Europe, soutenu par une enveloppe financière et une allocation de capital ambitieuses[10];
[10] Lettre adressée le 4 mars 2025 par Nadia Calviño, présidente de la BEI, aux dirigeants de l'UE.	[10] Lettre adressée le 4 mars 2025 par Nadia Calviño, présidente de la BEI, aux dirigeants de l'UE.

Or. en

Amendement 253
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. se félicite du projet de la BEI de réviser son cadre opérationnel, en établissant un objectif de politique publique transversal spécifique visant à renforcer la paix et la sécurité de l'Europe, soutenu par une enveloppe financière et une allocation de capital ambitieuses[10];	20. se félicite du projet de la BEI de réviser son cadre opérationnel, en établissant un objectif de politique publique transversal spécifique visant à renforcer la paix et la sécurité de l'Europe, soutenu par une enveloppe financière et une allocation de capital ambitieuses[10]; ***se félicite de l'intégration de l'initiative stratégique pour la sécurité européenne du Groupe BEI de 2022 dans un objectif de politique publique transversal et***

	permanent; souligne qu'une augmentation des investissements de la BEI dans le secteur de la défense peut encourager les investissements de banques commerciales dans ce secteur;
[10] Lettre adressée le 4 mars 2025 par Nadia Calviño, présidente de la BEI, aux dirigeants de l'UE.	[10] Lettre adressée le 4 mars 2025 par Nadia Calviño, présidente de la BEI, aux dirigeants de l'UE.

Or. en

Amendement 254
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. se félicite du projet de la BEI de réviser son cadre opérationnel, en établissant un objectif de politique publique transversal spécifique visant à renforcer la paix et la sécurité de l'Europe, soutenu par une enveloppe financière et une allocation de capital ambitieuses[10];	20. se félicite du projet de la BEI de réviser son cadre opérationnel ***et d'élargir la portée de ses financements liés à la défense***, en établissant un objectif de politique publique transversal spécifique visant à renforcer la paix et la sécurité de l'Europe, soutenu par une enveloppe financière et une allocation de capital ambitieuses[10];
[10] Lettre adressée le 4 mars 2025 par Nadia Calviño, présidente de la BEI, aux dirigeants de l'UE.	[10] Lettre adressée le 4 mars 2025 par Nadia Calviño, présidente de la BEI, aux dirigeants de l'UE.

Or. en

Amendement 255
Christophe Gomart, Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. se félicite de l'initiative conjointe de la Commission européenne et du Groupe BEI visant à créer, par l'intermédiaire de sa filiale, le FEI, un fonds de fonds intitulé «mécanisme de fonds propres pour la défense», doté d'un budget de 175 millions d'euros entre 2024 et 2027, afin de soutenir les investissements privés dans les PME européennes qui développent des technologies de défense à double usage innovantes; encourage la BEI à au moins doubler le volume de ce fonds afin de répondre aux besoins de financement en fonds propres des entreprises de la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE), estimés entre 6,8 et 20 milliards d'euros d'ici à 2030, pour faire face à l'augmentation des commandes prévue dans le cadre du plan «ReArm Europe»;

Or. en

Amendement 256
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. prend acte de la décision du conseil d'administration de la BEI du 21 mars 2025 d'élargir les critères d'éligibilité du Groupe BEI en ce qui concerne les investissements en matière de sécurité et de défense, en limitant les activités exclues, conformément aux propositions approuvées par les dirigeants de l'Union lors du Conseil européen du 6 mars, et d'intégrer l'actuelle initiative stratégique pour la sécurité européenne (ISSE) de la BEI, de 8 milliards d'euros,

dans un objectif de politique publique transversal et permanent, en complément des objectifs de politique publique existants;

Or. en

Amendement 257
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. se félicite que la BEI continue à jouer un rôle accru dans le renforcement de la sécurité de l'Europe au moyen d'investissements ciblés dans les infrastructures civiles et de défense; souligne l'importance des investissements stratégiques dans les technologies à double usage qui contribuent à la fois aux objectifs civils et aux objectifs de défense, conformément aux objectifs généraux de l'Union visant à encourager l'innovation et à renforcer la sécurité et la résilience de l'Union;

Or. en

Amendement 258
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. se félicite de l'intégration de l'initiative stratégique pour la sécurité européenne (ISSE) dans un objectif de politique publique pour la BEI; observe que les investissements dans la sécurité et la défense ne devraient pas se limiter aux

projets à double usage et que leurs cas d'usage pourraient être étendus bien au-delà de l'innovation militaire, en agissant également sur la compétitivité industrielle et la croissance économique;

Or. en

Amendement 259
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. prend note de la décision du conseil d'administration de la BEI du 21 mars 2025 selon laquelle il n'y aura pas de plafond fixe pour les investissements dans la sécurité et la défense, les montants de financement devant être fixés chaque année dans le plan opérationnel du Groupe BEI; invite la BEI à clarifier d'urgence les implications potentielles de cette décision pour d'autres domaines d'action et pour les opérations globales de la Banque;

Or. en

Amendement 260
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. met en garde contre le fait que toute adaptation des critères d'éligibilité ou du financement du Groupe BEI pour s'aligner sur les nouvelles priorités doit préserver la situation financière du	***supprimé***

groupe et garantir un financement efficace d'autres priorités stratégiques de l'Union;

Or. en

Amendement 261
Anouk Van Brug, Stéphanie Yon-Courtin, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. ***met en garde contre le fait que toute adaptation des critères d'éligibilité ou du*** financement ***du Groupe BEI pour s'aligner sur les nouvelles priorités doit préserver la situation financière du groupe et garantir un financement efficace d'autres priorités stratégiques de l'Union***;	21. ***invite les États membres à modifier la liste d'exclusion de la BEI afin de permettre le*** financement ***d'armes et de munition et d'aller au-delà des seules technologies à double usage, de manière à contribuer au développement de l'industrie européenne de la défense et à la sécurité de l'Europe***;

Or. en

Amendement 262
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. met en garde contre le fait que toute adaptation des critères d'éligibilité ou du financement du Groupe BEI pour s'aligner sur les nouvelles priorités doit préserver la situation financière du groupe et garantir un financement efficace d'autres priorités stratégiques de l'Union;	21. ***se félicite qu'en mai 2024, le conseil d'administration de la BEI ait approuvé le plan d'action du Groupe BEI en matière de sécurité et de défense, visant à renforcer le soutien à l'industrie de la sécurité et de la défense de l'Union; relève que, dans le cadre de ce plan, le Groupe BEI fournit des financements aux PME et aux jeunes pousses innovantes actives dans le secteur de la sécurité et de la défense conformément au principe du «double usage», en maintenant le critère***

de l'«usage civil crédible» tout en supprimant le critère des recettes; demande que la portée des investissements éligibles soit à nouveau ajustée, afin que le Groupe BEI puisse jouer le rôle ambitieux qui lui a été confié dans le livre blanc sur l'avenir de la défense européenne à l'horizon 2030, à savoir contribuer à la paix et à la sécurité de l'Europe; met en garde contre le fait que toute adaptation des critères d'éligibilité ou du financement du Groupe BEI pour s'aligner sur les nouvelles priorités doit préserver la situation financière du groupe et garantir un financement efficace d'autres priorités stratégiques de l'Union;

Or. en

Amendement 263
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. met en garde contre le fait que toute adaptation des critères d'éligibilité ou du financement du Groupe BEI pour s'aligner sur les nouvelles priorités doit préserver la situation financière du groupe et garantir un financement efficace d'autres priorités stratégiques de l'Union;	21. met en garde contre le fait que toute adaptation des critères d'éligibilité ou du financement du Groupe BEI pour s'aligner sur les nouvelles priorités doit préserver la situation financière du groupe et garantir un financement efficace d'autres priorités stratégiques de l'Union ***et des États membres***;

Or. en

Amendement 264
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. ***met en garde contre le fait*** que toute adaptation des critères d'éligibilité ou du financement du Groupe BEI pour s'aligner sur les nouvelles priorités doit préserver la situation financière du groupe ***et garantir un*** financement ***efficace d'autres priorités stratégiques de l'Union***;	21. ***observe*** que toute adaptation des critères d'éligibilité ou du financement du Groupe BEI pour s'aligner sur les nouvelles priorités doit préserver la situation financière du groupe***; fait remarquer qu'à ce jour, les activités de*** financement ***liées à la défense ne représentent qu'une très faible part du bilan de la BEI***;

Or. en

Amendement 265
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne qu'une innovation efficace dans le domaine de la défense dépend d'une collaboration étroite entre le monde universitaire, les instituts de recherche et l'industrie privée, tandis que le rôle principal de la BEI est d'agir comme un catalyseur pour structurer ces partenariats public-privé à long terme au moyen d'instruments financiers ciblés;

Or. en

Amendement 266
Adnan Dibrani, Niels Fuglsang, Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. encourage la BEI à étudier les moyens d'élargir davantage la portée de ses financements afin d'y inclure les

armes et munitions, compte tenu de la nécessité urgente de renforcer le secteur européen de la défense et de préserver la sécurité et l'autonomie stratégique à long terme;

Or. en

Amendement 267
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. prévient que tout élargissement du mandat de la BEI dans le domaine du financement de la défense et de la sécurité ne devrait pas mettre en péril sa notation ESG actuelle et son bilan en matière de durabilité;

Or. en

Amendement 268
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. constate que, bien que la facilité pour la reprise et la résilience poursuivait un objectif spécifique, sa gouvernance et son efficacité ont été remises en question; souligne que tout futur financement structurel de la défense européenne doit être assorti de conditions claires et d'un contrôle rigoureux;

Or. en

Amendement 269
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. souligne que la BEI joue un rôle crucial, en particulier dans les domaines où les financements privés font défaut; se demande si, dans le contexte actuel, le secteur de la défense ne manque pas du soutien financier privé dont il aurait besoin;

Or. en

Amendement 270
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quater. attire l'attention sur le fait que la stimulation de l'innovation dans le domaine des technologies de sécurité et de défense peut avoir des retombées importantes pour des secteurs tels que la cybersécurité, les transports, les technologies de la santé et l'intelligence artificielle; relève que, par le passé, de tels investissements se sont avérés avoir un effet multiplicateur de plus de 1;

Or. en

Amendement 271
Enikő Győri

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
Rôle de la BEI dans le voisinage et dans la stratégie «Global Gateway»	***supprimé***

Or. en

Amendement 272
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. se félicite du soutien vital de la BEI à l'Ukraine face à la guerre d'agression illégale et à grande échelle menée par la Russie; demande une augmentation des garanties budgétaires de l'Union afin de permettre à la BEI de continuer à mener à bien et à renforcer les opérations relevant tant du secteur privé que du secteur public en Ukraine;	***supprimé***

Or. en

Amendement 273
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Nora Junco García, Diego Solier, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. se félicite du soutien vital de la BEI à l'Ukraine face à la guerre ***d'agression illégale et à grande échelle menée par la Russie***; demande une augmentation des garanties budgétaires de l'Union afin de permettre à la BEI de continuer à mener à bien et à renforcer les opérations relevant tant du secteur privé que du secteur public en Ukraine;	22. se félicite du soutien vital de la BEI à l'Ukraine face à la guerre; demande une augmentation des garanties budgétaires de l'Union afin de permettre à la BEI de continuer à mener à bien et à renforcer les opérations relevant tant du secteur privé que du secteur public en Ukraine;

Or. en

Amendement 274
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. se félicite du soutien vital de la BEI à l'Ukraine face à la guerre d'agression illégale et à grande échelle menée par la Russie; demande une augmentation des garanties budgétaires de l'Union afin de permettre à la BEI de continuer à mener à bien et à renforcer les opérations relevant tant du secteur privé que du secteur public en Ukraine;	22. se félicite du soutien vital de la BEI à l'Ukraine face à la guerre d'agression illégale***, injustifiée*** et à grande échelle menée par la Russie; demande une augmentation des garanties budgétaires de l'Union afin de permettre à la BEI de continuer à mener à bien et à renforcer les opérations relevant tant du secteur privé que du secteur public en Ukraine***, en aidant l'Ukraine à faire face à ses difficultés économiques immédiates, mais en envisageant également la reconstruction du pays, à moyen et à long terme***;

Or. en

Amendement 275
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. souligne que, pour réduire la dépendance à l'égard des pays tiers, le déploiement d'infrastructures résilientes contrôlées par l'Europe, en particulier dans les domaines des communications par satellite, de l'énergie et de la logistique, devrait être une priorité;

Or. en

Amendement 276
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. se félicite du rôle de la BEI dans la stratégie «Global Gateway», rôle déterminant pour la position de l'Europe sur la scène mondiale et pour la promotion du système multilatéral fondé sur des règles, du développement durable, de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit;	***supprimé***

Or. en

Amendement 277
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. ***se félicite du rôle de la BEI dans*** la stratégie «Global Gateway»***, rôle déterminant pour la position de l'Europe sur la scène mondiale et pour*** la promotion du système multilatéral fondé sur des règles, du développement durable, de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit;	23. ***souligne que, dans le cadre de la boîte à outils de l'action extérieure de l'Union,*** la stratégie «Global Gateway» ***doit avoir pour objectif*** la promotion du système multilatéral fondé sur des règles, du développement durable, de la démocratie, des droits de l'homme***, de l'égalité de genre*** et de l'état de droit; ***observe qu'en tant que principale banque de développement de l'Union, la BEI joue un rôle crucial dans la stratégie «Global Gateway»; s'inquiète toutefois de la faiblesse des normes de transparence, de l'insuffisance du devoir de diligence en matière de droits de l'homme et de l'absence de mécanismes de plainte indépendants signalées par plusieurs***

	organisations; déplore que la BEI ne consacre que 30 % de ses opérations communes à l'égalité de genre, un chiffre largement inférieur à l'objectif de l'UE (85 %); souligne la nécessité pour la BEI d'associer systématiquement la société civile et les communautés locales à toutes les étapes de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets afin de veiller à ce que les projets de la stratégie «Global Gateway» répondent aux besoins locaux, tiennent compte de la dimension de genre et produisent des résultats concluants en matière de développement allant au-delà des simples investissements économiques; estime que, lorsqu'elle alloue des financements dans le cadre de la mise en œuvre de projets «Global Gateway», la BEI devrait fixer un objectif défini pour les entreprises locales;

Or. en

Amendement 278
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Geadis Geadi, Nora Junco García, Diego Solier

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. se félicite du rôle de la BEI dans la stratégie «Global Gateway», rôle déterminant pour la position de l'Europe sur la scène mondiale et pour la promotion du système multilatéral ***fondé sur des règles***, du développement durable, de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit;	23. se félicite du rôle de la BEI dans la stratégie «Global Gateway», rôle déterminant pour la position de l'Europe sur la scène mondiale et pour la promotion du ***droit international dans le*** système multilatéral, du développement durable, de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit;

Or. en

Amendement 279
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. se félicite du rôle de la BEI dans la stratégie «Global Gateway», rôle déterminant pour la position de l'Europe sur la scène mondiale et pour la promotion du système multilatéral fondé sur des règles, ***du développement durable,*** de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit;	23. se félicite du rôle de la BEI dans la stratégie «Global Gateway», rôle déterminant pour la position de l'Europe sur la scène mondiale et pour la promotion du système multilatéral fondé sur des règles, de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit;

Or. es

Amendement 280
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande à nouveau à BEI Monde de limiter les opérations de mixage aux domaines où elles peuvent apporter une valeur ajoutée à l'économie locale tout en évitant les effets d'éviction de capitaux privés et de garantir que les services publics essentiels (notamment la santé publique, l'éducation et la protection sociale) seront exclus de ce type d'opérations; rappelle que les objectifs de la politique de développement de l'Union, et en particulier l'objectif consistant à améliorer l'accès universel et abordable aux soins de santé, devraient présider aux investissements de la BEI dans ce domaine, afin de garantir de meilleurs résultats en matière de santé pour tous et, en particulier, pour les femmes;

Or. en

Amendement 281
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. s'attend à ce que les activités mondiales de la BEI répondent aussi rapidement à l'évolution des réalités et aux besoins urgents; attire l'attention sur le déficit de financement de l'aide au développement résultant du gel de l'aide aux États-Unis; appelle de ses vœux des initiatives concrètes visant à prévenir les crises humanitaires ou sanitaires, à soutenir le commerce, les infrastructures et l'intégration régionale dans toute l'Afrique et à renforcer les liens avec l'Europe; se félicite de l'intention de BEI Monde d'intensifier ses opérations à plus haut risque, comme le permet le mandat de l'IVCDCI – Europe dans le monde;

Or. en

Amendement 282
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. salue les efforts déployés par la BEI, en collaboration avec neuf autres banques multilatérales de développement, pour renforcer leur collaboration en vue de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD); invite la BEI à continuer de coopérer avec d'autres institutions bilatérales et multilatérales pour développer et appliquer des méthodes communes d'analyse d'impact sur le

développement, en vue de garantir des incidences positives et de la valeur ajoutée sur le long terme;

Or. en

Amendement 283
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne le rôle important que joue la BEI en aidant les États membres de l'Union et les pays tiers, notamment ceux qui sont candidats à l'adhésion à l'Union européenne, à accéder aux marchés des capitaux à risque, en élargissant les possibilités d'investissement;

Or. es

Amendement 284
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. prend note de la baisse générale des financements en faveur des pays du Sud global, au détriment des objectifs mondiaux en matière de développement; relève que les investissements dans les pays du Sud global renforcent également la présence de l'Union dans la région et améliorent l'accès aux marchés pertinents;

Or. en

Amendement 285
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. se félicite de l'annonce de la BEI d'intensifier son soutien dans des secteurs tels que l'approvisionnement en eau, les petites entreprises, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ainsi que de renforcer encore ses partenariats avec l'Équipe Europe, les partenaires des Nations unies et des organisations philanthropiques privées afin d'obtenir un impact maximal sur le terrain;

Or. en

Amendement 286
Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner ***d'une*** responsabilité ***démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le*** Parlement et la ***BEI***;	24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner ***d'un contrôle accru sur l'argent des contribuables de l'Union et d'une transparence assurée grâce à un niveau renforcé de*** responsabilité ***vis-à-vis du Conseil, du*** Parlement et ***de*** la ***Cour des comptes européenne***;

Or. en

Amendement 287
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Nora Junco García, Diego Solier, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; ***réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI***;	24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues***, sans porter atteinte à l'indépendance de la BEI en tant qu'institution financière***;

Or. en

Amendement 288
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; ***réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI;***	24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues;

Or. en

Amendement 289
Marc Botenga

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI;	24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues***, ce qui signifie de publier tous les documents relatifs aux projets sans délai et avant l'approbation***

des projets, tout en tenant compte des observations des parties prenantes; réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI;

Or. en

Amendement 290
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI;	24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI ***afin de formaliser et de renforcer leur coopération existante, notamment par l'établissement de rapports réguliers de la BEI au Parlement, l'amélioration de l'accès du Parlement aux documents et aux données de la BEI et la possibilité pour le Parlement de soumettre des questions avec demande de réponse écrite à la BEI***;

Or. en

Amendement 291
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en	24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en

faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI;	faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI ***afin d'améliorer l'accès aux documents et aux données de la BEI, d'organiser des dialogues structurés réguliers et, de manière générale, de renforcer la responsabilité démocratique, y compris la possibilité d'adresser des questions avec demande de réponse écrite à la BEI, comme tel est déjà le cas pour la Banque centrale européenne***;

Or. en

Amendement 292
Fabio De Masi

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI;	24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI; ***demande, dans ce contexte, à la BEI de fournir au Parlement européen une vue d'ensemble complète mais simplifiée des flux financiers du budget de l'Union vers son bilan, ses éléments hors bilan et son compte de profits et pertes;***

Or. en

Amendement 293
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI;	24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI; ***prend note des enquêtes achevées par le Médiateur européen;***

Or. en

Amendement 294
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; réitère son appel en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI;	24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique***, d'une indépendance*** et d'une transparence accrues; réitère son appel ***engagé*** en faveur d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI;

Or. en

Amendement 295
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; ***réitère son appel en faveur d'un*** accord interinstitutionnel entre le Parlement et la BEI;	24. souligne que le rôle croissant de la BEI devrait s'accompagner d'une responsabilité démocratique et d'une transparence accrues; ***prend note du fait que des travaux ont commencé en vue d'un*** accord interinstitutionnel entre le

Parlement et la BEI;

Or. en

Amendement 296
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. insiste sur l'importance que la BEI garantisse la transparence et la traçabilité totales des projets financés; prie instamment la BEI d'améliorer sa communication d'informations sociales et environnementales afin de permettre un contrôle approprié par les parties prenantes, y compris par les organisations de la société civile; souligne que la BEI devrait publier, en temps utile, des informations plus détaillées sur les projets, y compris leur justification et leur contexte, l'explication de leur alignement sur les priorités communes de l'Union et des informations sur les opérateurs économiques qui en bénéficient effectivement, et non uniquement sur les ministères compétents;

Or. en

Amendement 297
Jaroslava Pokorná Jermanová, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. souligne que la confiance du public dans la Banque européenne d'investissement dépend de sa

transparence, de sa responsabilité et de ses normes éthiques élevées; invite à un examen approfondi et public des règles relatives aux conflits d'intérêts, à la rémunération et au statut des anciens dirigeants, y compris l'introduction de mécanismes de contrôle efficaces et de registres de transparence obligatoires;

Or. cs

Amendement 298
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Banque à renforcer la participation des entreprises européennes aux procédures de passation des marchés lancées pour les projets financés par la BEI; encourage la Banque à conseiller aux emprunteurs de donner la priorité à l'éligibilité des entreprises européennes afin de renforcer la compétitivité européenne;

Or. en

Amendement 299
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission européenne, en vue d'une éventuelle augmentation de capital de la BEI, à étudier la possibilité d'en devenir actionnaire;

Or. en

Amendement 300
Jaroslava Pokorná Jermanová, Pierre Pimpie, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. invite le Groupe BEI à renforcer sa politique de transparence et à publier des informations complètes sur le processus d'approbation, les projets financés et les risques encourus, sous une forme accessible au public et à la société civile; rappelle combien il est important de respecter pleinement les règles de protection des lanceurs d'alerte et les normes anticorruption de la BEI;

Or. cs

Amendement 301
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. rappelle que tous les bénéficiaires d'un financement de l'Union ont l'obligation générale d'en reconnaître l'origine et de garantir la visibilité de tout financement reçu de l'Union; invite le Groupe BEI à veiller à ce que les bénéficiaires finaux respectent les critères de visibilité du soutien financier de l'Union;

Or. en

Amendement 302
Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. est préoccupé par l'enquête en matière de corruption qui est actuellement menée à l'encontre d'un ancien président de la BEI; attend du Parquet européen et de l'OLAF qu'ils enquêtent de manière approfondie sur cette affaire et attend des éclaircissements à ce sujet; rappelle que tout acte répréhensible ou détournement de fonds publics devrait être sévèrement sanctionné;

Or. en

Amendement 303
Jaroslava Pokorná Jermanová, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quater. invite le Groupe BEI à introduire un code de déontologie applicable aux membres de la direction et au personnel, comprenant la divulgation obligatoire des conflits d'intérêts, des violations de règles déontologiques et des sanctions; invite en outre à la création d'un comité d'éthique indépendant, composé d'experts externes de l'administration publique, de la conformité et de la société civile, chargé de superviser le respect des normes éthiques, de publier régulièrement des rapports et de recevoir les informations émanant des lanceurs d'alerte et du public;

Or. cs

Amendement 304
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quater. insiste sur l'importance que le Groupe BEI maintienne les normes les plus élevées en matière de prévention de toutes les formes de fraude, d'évasion fiscale, d'évitement fiscal, de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme; observe que la préservation de l'intégrité du financement du Groupe BEI est essentielle pour garantir la confiance du public et l'utilisation efficace des ressources;

Or. en

Amendement 305
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quater. déplore que, selon une enquête interne de la BEI, 50 % des membres du personnel de la BEI craignent des conséquences négatives s'ils signalent des fautes, y compris des allégations d'intimidation, de harcèlement ou de fraude; demande à la nouvelle présidente de la BEI de lancer un audit approfondi des pratiques de gestion de la Banque;

Or. en

Amendement 306
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quinquies. demande une nouvelle fois à la BEI de revoir d'urgence la répartition des tâches au sein de son comité de direction, et en particulier de veiller à ce que les vice-présidents de la BEI ne prennent jamais la tête de projets émanant de leur pays d'origine, même si le comité de direction assume la responsabilité collective de ses décisions, compte tenu du risque évident de conflits d'intérêts; met en avant les nombreuses recommandations formulées par les institutions de l'Union en la matière;

Or. en

Amendement 307
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite du cadre de 2024 pour la reconnaissance des syndicats au sein de la Banque européenne d'investissement;	***supprimé***

Or. es

Amendement 308
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite du cadre de 2024 pour la reconnaissance des syndicats au sein de la Banque européenne d'investissement;	***supprimé***

Or. en

Amendement 309
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. prend note du rôle de contrôle interne joué par le comité de vérification de la BEI; regrette qu'aucune surveillance prudentielle externe ne soit exercée conformément à des normes de surveillance internationalement reconnues, sauf dans le domaine de la gestion de la liquidité; encourage son conseil des gouverneurs, compte tenu de la taille, de la complexité et des spécificités du modèle économique de la BEI, à conclure des accords appropriés avec la Banque centrale européenne et le mécanisme de surveillance unique afin de s'assurer que les activités de la BEI sont soumises aux normes les plus élevées en matière de surveillance prudentielle externe, tout en tenant compte des adaptations nécessaires découlant de son modèle opérationnel unique;

Or. en

Amendement 310
Fernand Kartheiser, Kristoffer Storm, Geadis Geadi, Nora Junco García, Diego Solier, Adrian-George Axinia, Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. salue les principes de diversité, d'équité et d'inclusion de la BEI, y compris l'objectif consistant à ce qu'au moins 40 % des postes d'encadrement soient occupés par des femmes d'ici la fin de 2026;	***supprimé***

Or. en

Amendement 311
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. salue les principes de diversité, d'équité et d'inclusion de la BEI, y compris l'objectif consistant à ce qu'au moins 40 % des postes d'encadrement soient occupés par des femmes d'ici la fin de 2026;	***supprimé***

Or. en

Amendement 312
Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. salue les principes de diversité, d'équité et d'inclusion de la BEI, y compris ***l'objectif consistant à ce qu'au moins 40 % des postes d'encadrement soient occupés par des femmes d'ici la fin de 2026***;	26. salue les principes de diversité, d'équité et d'inclusion de la BEI, y compris ***l'approche intégrée de l'égalité mise en œuvre dans ses politiques des ressources humaines, au lieu d'une approche fondée sur des résultats égaux***;

Or. en

Amendement 313
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. salue les principes de diversité, d'équité et d'inclusion de la BEI***, y compris l'objectif consistant à ce qu'au moins 40 % des*** postes d'encadrement soient occupés par des ***femmes d'ici la fin de 2026***;	26. salue les principes de diversité, d'équité et d'inclusion de la BEI***; préconise que les*** postes d'encadrement ***de la BEI*** soient occupés par des ***personnes sélectionnées sur la base de leurs mérites, de leurs capacités et de leur expérience***;

Or. es

Amendement 314
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. salue les principes de diversité, d'équité et d'inclusion de la BEI, y compris l'objectif consistant à ce qu'au moins 40 % des postes d'encadrement soient occupés par des femmes d'ici la fin de 2026;	26. salue les principes de diversité, d'équité et d'inclusion de la BEI, y compris l'objectif consistant à ce qu'au moins 40 % des postes d'encadrement soient occupés par des femmes d'ici la fin de 2026; ***appelle de ses vœux une représentation géographiquement équilibrée des nationalités de l'Union au sein du personnel;***

Or. en

Amendement 315
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. demande le renforcement des politiques de la BEI en matière de droits de l'homme, y compris la mise en place d'un cadre et d'une stratégie clairs et efficaces en ce qui concerne le devoir de diligence en matière de droits de l'homme; souligne que les évaluations des incidences environnementales et sociales devraient être réalisées par des experts indépendants et que des mécanismes de vérification indépendants devraient être mis en place pour superviser l'autocontrôle et l'autodéclaration effectués par les clients de la BEI;

Or. en

Amendement 316
Francisco Assis, Claire Fita, Carla Tavares, Thomas Bajada, Jonás Fernández, César Luena

Proposition de résolution
Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 ter. appelle de ses vœux un renforcement des pratiques de transparence et de communication, à l'instar des autres banques multinationales de développement, ainsi que la mise en place d'un mécanisme indépendant de traitement des plaintes capable de traiter efficacement les plaintes et d'y remédier; souligne l'importance d'une participation significative du public aux processus de planification, d'évaluation et de contrôle mis en place par la BEI pour les matières premières critiques, ainsi que l'importance de la participation des parties prenantes aux projets qu'elle finance, y compris le consentement préalable, libre et éclairé (CPLCC) des

communautés autochtones, comme le prévoit la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones;

Or. en

Amendement 317
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil ***et*** à la Commission.	27. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil**,** à la Commission ***et à la Banque européenne d'investissement***.

Or. en